

CA1  
EA925  
C12  
#56/juil.'81  
DOCS

# Canada d'aujourd'hui



Le charbon des Rocheuses : vers l'ouverture d'un front pionnier. Page 11.

Indiens et Métis  
Le charbon des Rocheuses  
Télévision en direct par satellite  
Pierre Clerk, sculpteur



Trimestriel, Numéro 56, Juillet 1981

EXTENSION  
AFFAIRES EXTÉRIÈRES  
OTTAWA

Aug 10 1981

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

en encart

Ottawa : Sommet

# Canada d'aujourd'hui

## Sommaire

Indiens et Métis	3
Ligue d'improvisation	5
Journal	7
Charbon des Rocheuses	11
Télévision en direct	14
Pierre Clerk	15
Maison des étudiants	16

Canada d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.

Numéro 56. Juillet 1981. Quinzième année.

Directeur : Jacques Noiseux

Rédacteur en chef : Francis Curtil

Graphisme : Michel Tourtois

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gratuitement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. Rémy (Paris); Jacques Blouin (Québec);

Bibliothèque nationale du Canada; François Walch

(Paris); Centre culturel canadien, Paris;

BC Coal (Vancouver); Jacques Vargues (Paris).

ISSN 0243-6612

Imprimé en France

sur du papier de fabrication canadienne.

## Les élections au Québec

**L**es résultats des élections du 13 avril pour le renouvellement des sièges de l'Assemblée nationale du Québec ont surpris les observateurs. Beaucoup s'attendaient à la victoire du Parti libéral (Claude Ryan, chef de l'opposition). Celui-ci n'avait-il pas enlevé toutes les élections partielles tenues au cours des dernières années et conduit à la victoire le camp des "non" lors du référendum de 1980 sur le projet de souveraineté-association ? Or le Parti québécois (René Lévesque, premier ministre) l'a emporté d'une manière plus nette qu'en novembre 1976 (1).

En suffrages exprimés, le Parti libéral a certes beaucoup progressé : passant de 33 p. 100 à 46 p. 100 des voix, il a gagné 13 points. Il est cependant loin de retrouver son niveau de 1973 (55,3 %). Surtout, le Parti québécois, qui avait obtenu 41,1 p. 100 des suffrages en 1976, a gagné près de 8 points et obtenu cette fois 49 p. 100 des suffrages. En ce qui concerne les sièges, la part du Parti québécois varie peu : avec quatre-vingts sièges, le parti majoritaire occupera 65,5 p. 100 des cent vingt-deux sièges, au lieu de 64,5 p. 100 des cent dix sièges de la législature précédente. L'Union nationale, parti de tendance conservatrice, qui avait obtenu 18 p. 100 des suffrages en 1976, a perdu les trois quarts de son électorat et n'aura pas de représentation à l'Assemblée nationale. Il semble donc - compte non tenu des transferts de voix, qu'il est toujours très difficile d'évaluer - que le gros de l'électorat de l'Union nationale et la quasi-totalité de l'électorat de divers petits partis se soient portés plus de 60 p. 100 sur le Parti libéral et pour près de 40 p. 100 sur le Parti québécois. Ce dernier chiffre a créé la surprise.

Les observateurs s'accordent sur les grandes raisons qui expliquent les résultats du 13 avril. Le gouvernement de M. René Lévesque s'est acquis, au cours de quatre ans et demi d'exercice du pouvoir, une réputation de sérieuse,

d'intégrité et d'efficacité. Au cours de la campagne électorale qui l'avait porté au pouvoir en 1976, le Parti québécois avait déjà annoncé son objectif essentiel : assurer au Québec une bonne gestion. Son électorat a jugé qu'il s'était bien acquitté de sa tâche. Quant au projet de souveraineté-association (indépendance politique du Québec et association économique avec le reste du Canada), qui figure dans les statuts du Parti québécois, il n'a été soumis aux électeurs ni en 1976 ni en 1981. Il a fait l'objet, en revanche, du référendum de mai 1980 et il a été repoussé par 59,5 p. 100 des votants (2). A l'approche du récent scrutin, M. Lévesque s'était d'ailleurs engagé à ne pas tenir un deuxième référendum constitutionnel au cours de la nouvelle législature.

Sans renier ses convictions et celles de ses amis, M. Lévesque a donc mis de côté son projet de souveraineté-association qui remonte à 1967. Il a dès lors pu bénéficier des voix de nombre d'électeurs nationalistes qui souhaitent voir le Québec défendre, comme d'autres provinces canadiennes, des politiques fermes à l'égard du pouvoir fédéral sans mettre en question son appartenance à la fédération. On interprète de cette façon le fait que le Parti québécois ait obtenu des suffrages dans les couches anglophones et allophones (dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français) de l'électorat. De plus, les élections sont intervenues au terme d'un très long débat fédéral sur le « rapatriement » de la Constitution canadienne.

Deux partis seulement sont maintenant représentés à l'Assemblée nationale du Québec. La majorité n'a pas changé de camp : une nette poussée libérale a été compensée, sur le plan parlementaire, par une poussée péquiste (Parti québécois) de moindre ampleur.

1. Sur les élections du 15 novembre 1976, voir *Canada d'aujourd'hui*, avril 1977.

2. Sur les résultats du référendum du 20 mai 1980, voir *Canada d'aujourd'hui*, juillet 1980.

## Indiens et Métis

**A**près un long temps de silence et d'isolement, les Indiens du Canada sont devenus, autour des années soixante-dix, l'une des minorités ethniques les plus agissantes du pays. L'écart entre leur statut économique et social et celui du reste de la population canadienne ne s'est cependant que peu réduit au cours des dix dernières années. Les Indiens vivent en effet une période de transition pénible. On ne pourra résoudre les tensions et les déséquilibres entre les deux sociétés que lorsqu'on aura réussi à trouver une manière de vivre qui permette aux Indiens de répondre à leurs aspirations profondes tout en tenant une place normale dans le Canada moderne. Naviguer en évitant le double écueil de la "clochardisation" et de l'assimilation est difficile et requiert que le rôle des Indiens dans la mosaïque canadienne soit défini clairement, ce qui n'a encore été fait de façon satisfaisante ni par la société autochtone, ni par la société non autochtone.

### Près de six cent mille

On évalue à 200 000 le nombre des Indiens qui vivaient au Canada à l'arrivée des premiers Européens, mais au début du siècle les guerres et la maladie ont réduit leur nombre à 100 000, ce qui a fait craindre une extinction progressive de ce peuple. En 1976 cependant, grâce à la réduction de la mortalité infantile et à la persistance d'une forte natalité, le pays comptait 287 000 Indiens inscrits et environ 300 000 Métis et Indiens non inscrits (1). Le Canada avait alors vingt-trois millions d'habitants.

*1. Les Indiens inscrits sont les seuls à être reconnus comme Indiens par les pouvoirs publics, donc les seuls à bénéficier des avantages accordés aux Indiens par la loi. Ils doivent être des descendants du côté paternel de personnes considérées comme indiennes ou membres d'une bande indienne en 1874 ou bien être le conjoint d'un Indien inscrit. Les Indiens non inscrits sont des personnes d'ascendance indienne n'ayant pas le statut d'Indien, soit parce qu'elles n'ont jamais été inscrites (cas, par exemple, d'une ascendance indienne maternelle, mais non paternelle), soit parce qu'elles se sont "émancipées" en renonçant à leurs droits.*

La population indienne a notamment beaucoup augmenté depuis 1960, son taux de croissance ayant été pendant la période 1960/1976 près du double du taux de croissance du reste de la population canadienne. Du fait de cette explosion démographique, 54 % des Indiens inscrits en 1976 avaient moins de vingt ans, alors que

dances. On peut ainsi constater que les conditions de vie de la population indienne s'améliorent peu à peu, mais demeurent inférieures à celles de la population canadienne non autochtone. Il reste que la prudence s'impose quand il s'agit d'apprécier la qualité de la vie des Indiens. Leurs niveaux de bien-être peuvent en effet sembler in-



*Indiens Cris à l'école. Réserve de Manouane (Québec).*

les jeunes de moins de vingt ans ne constituaient que 36 % du reste de la population canadienne. Cela devrait entraîner, à partir de la décennie quatre-vingt, une émigration interne accrue en provenance des réserves, les jeunes Indiens se voyant contraints de quitter les réserves et villages autochtones pour chercher du travail dans des localités non autochtones (2). Les données statistiques font état d'une émigration interne déjà considérable entre 1966 et 1976, puisque le nombre des Indiens inscrits vivant hors des réserves s'est accru d'environ 80 % alors que la population des réserves n'a augmenté que de 15 %.

### Conditions de vie

Il n'y a pas de statistiques nationales détaillées portant sur les conditions de vie économiques et sociales des autochtones canadiens. L'analyse des données disponibles permet cependant de dégager certaines ten-

férieurs à ceux des habitants du reste du Canada, mais les buts et les exigences des Indiens peuvent, dans nombre de domaines sociaux, différer de façon sensible de ceux des non autochtones.

**Niveaux d'instruction.** Le niveau d'instruction des Indiens est très inférieur à celui des autres Canadiens. Cependant, la situation s'est améliorée depuis les années cinquante puisque 17,3 % des Indiens inscrits poursuivaient des études secondaires en 1976 contre 3 % en 1950 et que le nombre des Indiens inscrits fréquentant l'Université a beaucoup augmenté, passant de 9 pour l'année 1948-1949 à 2 071 en 1975-1976. En revanche, si l'on considère que la proportion des Indiens inscrits de quatorze à dix-huit ans qui

*2. Les données de notre article sont empruntées à l'étude de Colin Lindsay, les Indiens et Métis du Canada publiée dans Perspectives Canada III, Statistique Canada, Ottawa 1980.*

## Indiens et Métis

→ fréquentent l'école secondaire a diminué de 12 % entre 1972 et 1975 et que le nombre des abandons en cours d'année a triplé de 1974 à 1977, on ne peut que se poser des questions sur l'adaptation de l'école aux besoins des autochtones. Il semble en effet que les valeurs qui sont au cœur de l'enseignement contemporain, orienté vers la vie urbaine, soient trop différentes de celles sur lesquelles sont fondés la culture, les traditions et les désirs des enfants indiens pour les motiver. Si l'on ajoute à cela la discrimination dont les élèves autochtones sont souvent l'objet, on aboutit à un négativisme accru et à de faibles niveaux d'aspiration. Il en résulte que bon nombre d'enfants indiens ont été déracinés sans pour cela avoir été préparés à s'adapter à une société différente de la leur.

**Emploi et revenus.** Dans les deux domaines du revenu et de l'emploi, les données statistiques sont particulièrement inadéquates, du fait que de nombreux indicateurs utiles à l'analyse de la vie industrielle urbaine, comme le taux d'activité, le taux de chômage, le revenu des familles, sont mal adaptés au mode de vie d'une grande partie de la population indienne. Il y a cependant assez d'informations pour qu'on ait une idée de la situation économique des autochtones canadiens.

D'après l'enquête sur les personnes d'origine autochtone effectuée en 1976 par le Conseil national des autochtones et la Commission de l'emploi et de l'immigration, le taux d'activité chez les Métis et les Indiens non inscrits est presque aussi élevé, en particulier en ce qui concerne les hommes, que chez les non autochtones, mais le taux de chômage est quatre fois plus élevé que celui des non autochtones. L'enquête montre aussi que 48,5 % de la population autochtone en âge de travailler ont effectivement travaillé à un moment quelconque de l'année et que 15,5 % seulement ont eu un emploi toute l'année.

L'ampleur du chômage dans les collectivités autochtones résulte de la

conjonction d'un ensemble de facteurs : inadéquation des ressources et de la technologie, éloignement des marchés, manque de capitaux et de crédits, insuffisance de l'activité commerciale, niveau d'instruction qui ne donne accès qu'aux secteurs non spécialisés ou semi-spécialisés de l'économie.

Les données relatives aux revenus des Indiens sont encore moins utilisables que celles qui sont relatives à l'emploi. On doit se contenter d'études partielles, comme celle qui a été conduite par W.T. Stanbury pour l'université de Colombie-Britannique. Publiée en 1975, elle indique que 63 % (deux fois et demie la moyenne nationale) des familles indiennes vivant hors des réserves en Colombie-Britannique avaient en 1970 des revenus inférieurs au seuil de pauvreté déterminé en 1969 par le Sénat canadien. Les statistiques relatives à l'assistance sociale corroborent cette conclusion : en 1973-1974, 55 % des Indiens inscrits bénéficiaient d'une forme d'assis-

du revenu des autochtones en 1970, les salaires et traitements figurant pour 53 % et les transferts du gouvernement fédéral (assistance) pour 27 %.

**Logement.** Les statistiques montrent, comme on pouvait s'y attendre, que les conditions de logement sont moins bonnes dans les réserves indiennes que dans les localités habitées par des non autochtones où tous les logements possèdent, par exemple, l'eau courante. Cette situation s'explique par les moindres revenus de la population autochtone et sans doute aussi par des habitudes de vie différentes. Cependant, les statistiques font ressortir une amélioration du logement dans les réserves au cours des vingt dernières années, tant au point de vue de la taille des habitations que des éléments de confort dont elles disposent. C'est ainsi qu'en 1975, il n'y avait plus que 11,9 % des maisons, contre 34,1 % en 1963, ayant une ou deux pièces et 57,2 % ayant cinq pièces ou plus contre 24,7 % en 1963.



La réserve de Manouane, au Québec. Un village comme bien d'autres.

tance sociale et le chiffre était même plus élevé dans les provinces maritimes et dans les Prairies.

D'autres études ont mis en garde contre la surestimation du degré de pauvreté des autochtones, en particulier dans le Nord où les activités traditionnelles contribuent largement au niveau de vie. Dans un document du ministère des affaires indiennes et du nord publié en 1973, John Palmer calculait que les revenus provenant du secteur traditionnel (pêche, chasse, piégeage) constituaient près de 20 %

Toujours en 1975, l'électricité était présente dans 81,2 % des logements des réserves et l'eau courante dans 34,1 % contre 44,8 % et 13,8 % en 1963.

**Santé.** Suivant les données disponibles, il apparaît que l'état de santé des autochtones s'améliore au même rythme que celui de l'ensemble de la population canadienne. Par exemple, entre 1960 et 1975, la mortalité infantile chez les Indiens inscrits a diminué de 50 % (48 % pour le Canada entier).



Devant un magasin de la réserve de Manouane.

Cependant, le taux de mortalité infantile des Indiens inscrits était encore, à cette date, deux fois et demie plus élevé que le taux national. La proportion des entrées d'autochtones dans les hôpitaux était, en 1976, deux fois et demie plus élevée que pour l'ensemble du Canada et celui des journées d'hospitalisation était le double du taux canadien.

Les données montrent aussi des différences dans les affections qui touchent plus particulièrement autochtones et non autochtones. Le taux d'hospitalisation des autochtones est spécialement élevé pour les maladies parasitaires et infectieuses et pour les maladies de l'appareil respiratoire, tandis qu'il est inférieur au taux national pour le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Le taux d'hospitalisation des autochtones pour des blessures résultant d'accidents ou de traumatismes est presque quatre fois plus élevé que le taux national.

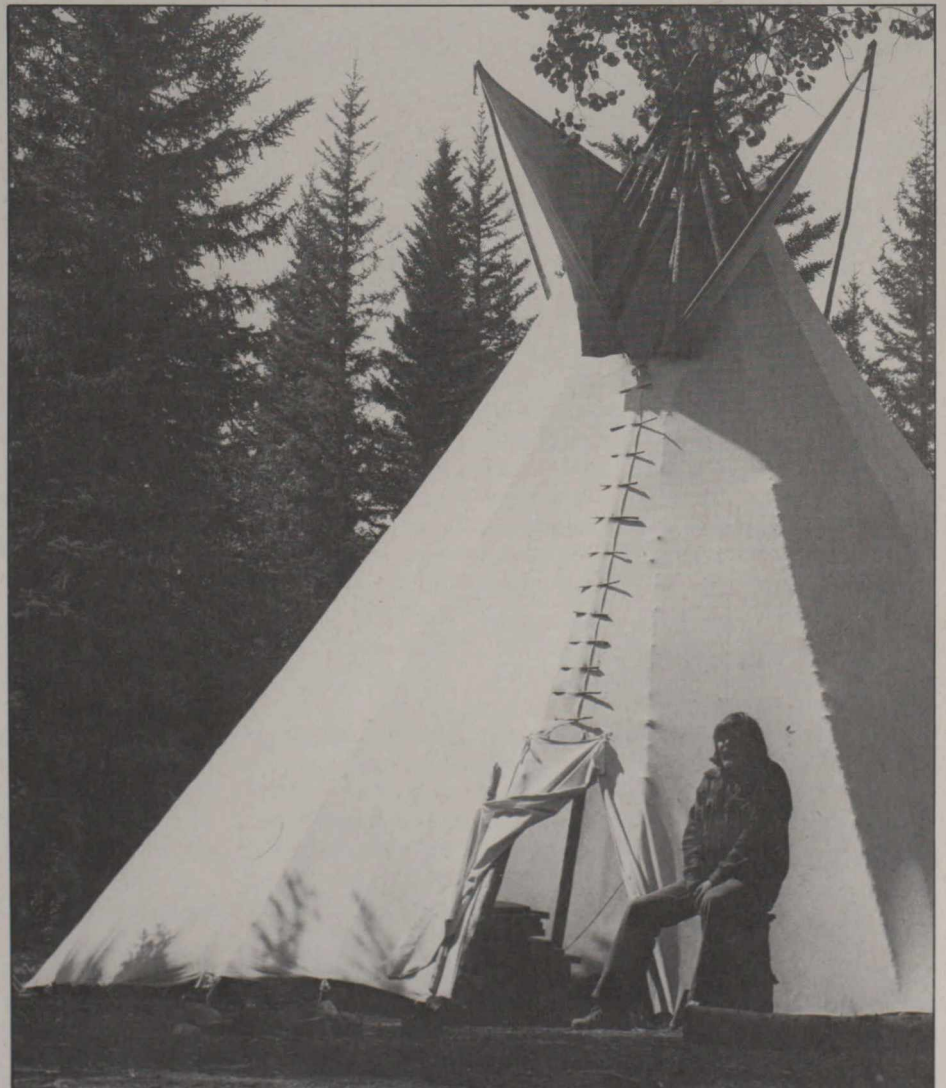
### L'avenir

L'avenir des Indiens et, d'une manière générale, des autochtones, pose un problème qui n'est pas seulement économique et qui, pour cette raison, est bien plus difficile à résoudre. Les disparités économiques pourraient en effet être atténuées par l'application de stimulants tels que l'amélioration de l'enseignement, l'accroissement de la mobilité professionnelle, le mouvement accru des facteurs de production. Mais les autochtones constituent un groupe social distinct dont les valeurs et les modes d'organisation sociale

diffèrent de ceux des autres Canadiens et il est fort possible, comme l'indiquait la Commission d'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie (3), que des solutions fondées uniquement

sur un modèle de développement économique ne donnent pas satisfaction aux autochtones. Une restructuration sociale qui ne prendrait pas en considération les deux aspects de la question indienne - survivance de la culture et développement socio-économique - aboutirait soit à l'extinction culturelle du peuple indien, soit au maintien de sa dépendance. La disparition des réserves, par exemple, proposée en 1969 par le gouvernement fédéral pour améliorer les conditions de vie des Indiens et qui n'a pu prendre forme de loi en raison de l'opposition des groupes autochtones, aurait peut-être eu pour seuls effets de transformer la dépendance des réserves en une vie urbaine tributaire de l'assistance sociale et d'enlever aux Indiens les éléments d'indépendance, d'identité et de dignité que leur procure la collectivité dont ils se sentent membres. ■

Dans la réserve des Stoneys, à l'ouest de Calgary (Alberta).



3. Voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1978.

# La Ligue nationale d'improvisation

## Le jeu du théâtre et du hockey sur glace

**A**u milieu d'une salle de spectacle ou d'une salle omnisports, un enclos figure la glace d'une patinoire de hockey. Deux équipes rangées à l'extérieur de la palissade y envoient des représentants à l'appel de l'arbitre. Chacune dispose de six « joueurs-improvisateurs » (trois filles, trois garçons), de deux joueurs supplémentaires et d'un entraîneur. Deux ou trois joueurs, en général, sont présents à la fois sur la glace et les improvisations sont de deux sortes : chaque équipe improvise à tour de rôle sur le même thème (l'improvisation est dite « comparée ») ou bien des représentants des deux équipes improvisent ensemble sur un thème (improvisation « mixte »). L'arbitre tire au hasard une carte qu'il lit à haute voix : nature de l'improvisation, thème, nombre des joueurs, durée de l'improvisation. La partie est faite de trois périodes de trente minutes et, la durée des improvisations étant très variable (de deux à vingt minutes), la période comprend plusieurs improvisations.

Tout est fait, on le voit, pour que le jeu soit un modèle réduit d'une de ces rencontres de hockey que vont voir en masse, dans d'immenses stades chauffés, les habitants des grandes villes canadiennes. La même ambiance y est recréée, autant qu'il est possible, grâce au maniement vigoureux d'un orgue électrique assourdissant. Le spectacle est d'ailleurs à l'enseigne de la Ligue nationale d'improvisation, ce qui suffit à évoquer le sport national canadien (1). Une grande différence cependant : faute d'une « rondelle » à loger dans le filet adverse, la décision est prise par les spectateurs, appelés à brandir, au terme de chaque improvisation, des cartons aux couleurs des équipes : les points sont attribués par la voie du suffrage direct.

Et le théâtre, dans tout cela ? Les thèmes jetés en pâture aux joueurs-improvisateurs sont rudes, pour la plupart. Qu'on en juge à la lumière de quelques exemples : « Petit-déjeuner au pistolet » (improvisation comparée,



Improvisation « comparée » : trois membres d'une équipe improvisent ensemble; ils seront suivis sur la « glace » par trois membres de l'équipe adverse qui improviseront sur le même thème.

5 minutes); « Chirurgie plastique » (comparée, 4m.); « Prise de bec » (mixte, 2 m.); « les Trois volets » (mixte, 11 m.); « le Cœur gros » (mixte, 4 m.); « Conte érotique » (comparée, 5 m.); « le Sac d'école » (mixte, 18 m.). Pourtant, les joueurs sont habiles et rapides. Ils se jettent pour ainsi dire les uns sur les autres avec une sorte de rage, chacun cherchant à relancer les échanges de la meilleure façon pour prendre l'interlocuteur à contre-pied. Ils savent qu'ils seront jugés, en fin de compte, sur leur capacité créative ou sur leur aptitude à recevoir les coups. Le jeu est parfois violent et verse alors tout à fait dans le hockey : il n'est pas exceptionnel qu'un improvisateur envoie son partenaire à terre ou s'y précipite lui-même spontanément. En revanche, gare à celui qui se réfugie dans les formules toutes faites, qui doivent peu à l'improvisation : terriblement attentif, l'arbitre infligera une pénalité à son équipe.

La Ligue nationale d'improvisation est née en 1977 dans les coulisses du Théâtre expérimental de Montréal. Robert Gravel, l'un des meilleurs improvisateurs actuels, qui cherchait à

ne plus faire de l'improvisation « en chapelle », proposa d'organiser des matchs entre des équipes. L'idée fut d'abord jugée géniale mais inapplicable. Une première partie fut jouée cependant entre gens de théâtre, élèves pour la plupart des écoles québécoises d'art dramatique. Elle fut suivie de plusieurs autres. En octobre de la même année, la Ligue ouvrit sa première saison publique dans une salle de cent places et accueillit plus de deux mille spectateurs en dix-neuf matchs. Après une saison semblable l'année suivante, elle s'installa dans une salle plus grande. Elle accueille maintenant près de sept mille cinq cents spectateurs par saison. Cinq ans après sa création, la Ligue nationale d'improvisation est toujours un « lieu explosif d'expression dramatique ». Elle est aussi le lieu où s'approfondit la relation entre auteur - acteur et spectateur (2). ■

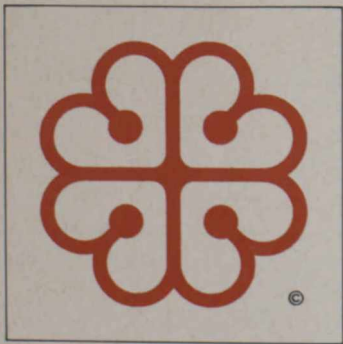
1. La Ligue nationale de hockey groupe les vingt meilleures équipes professionnelles de hockey du Canada et des États-Unis. La plupart des joueurs sont originaires du Québec et de l'Ontario.

2. Pour sa première tournée à l'étranger, la Ligue nationale d'improvisation a donné récemment avec beaucoup de succès des « représentations » dans plusieurs villes de France.

## SOCIÉTÉ

■ **Immigration.** Selon une étude officielle, le Canada a accueilli 112 096 immigrants en 1979. Ce chiffre marquait une augmentation de près de 30 p. 100 par rapport à 1978 et de 25 p. 100 par rapport à la moyenne des dix années précédentes. Les immigrants sont venus d'un très grand nombre de pays. En tête de la liste : le Viêt-nam (réfugiés, 18% des immigrants), la Grande-Bretagne (11%), les États-Unis (9%). L'Ontario est la province qui a accueilli le plus d'immigrants (46%). Venaient ensuite les trois provinces des Prairies (18%), le Québec (17%), la Colombie-Britannique (15%) et les quatre provinces de l'Atlantique (3%). Compte tenu de l'importance démographique de ces régions, le taux d'accueil a été d'environ 60 immigrants pour 1 000 habitants en Ontario et en Colombie-Britannique, de 50 p. 1 000 dans les Prairies, de 30 p. 1 000 au Québec et de 15 p. 1 000 dans les provinces de l'Atlantique.

■ **Montréal : symbole graphique.** La municipalité de Montréal utilise maintenant un nouveau symbole graphique qui a remplacé, dans les communications extérieures, les armes de la ville. En 1833, le premier maire avait fait adopter des armoiries comportant la rose de la maison de Lancastre, le chardon écosais, le trèfle irlandais et le cas-



Le nouveau symbole graphique de la ville de Montréal.

tor. Un siècle plus tard, le conseil municipal y ajoutait la fleur de lys de la maison de Bourbon et la feuille d'érable. Le nouveau symbole - créé par Georges Huel, concepteur du symbole graphi-

que des Jeux olympiques de 1976 - comprend la croix héraldique et quatre éléments exprimant la diversité ethnique de Montréal : une fleur dont les quatre pétales, évoquant les lettres V et M (Ville de Montréal), dessinent quatre cœurs tournés vers le centre de l'image.

### ■ Concurrence et ententes.

Selon un volumineux rapport établi par le service fédéral des enquêtes et recherches sur les coalitions, les compagnies pétrolières qui travaillent au Canada ont abusé de leur position dominante sur le marché. De 1958 à 1973, elles auraient imposé au consommateur une dépense injustifiée évaluée à douze milliards de dollars (environ 48 milliards de francs français). Le directeur du service a déclaré que les compagnies, presque toutes des sociétés multinationales, ont eu au cours des dix dernières décennies un comportement abusif "uniforme". La question est de savoir, a-t-il dit, quelle est l'ampleur de la situation monopolistique qui est contraire à l'intérêt public. Le gouvernement fédéral a transmis le dossier à la commission des pratiques restrictives, compétente pour mener une enquête publique.

■ **Réfugiés.** Selon le ministère fédéral de l'emploi et de l'immigration, le Canada accueillera cette année vingt et un mille réfugiés. Huit mille viendront d'Indochine et quatre mille viendront de l'Europe de l'Est. L'administration canadienne se préoccupe en ce moment de l'insertion économique et sociale des Indochinois qui sont déjà arrivés, ce qui réclame une étroite coordination entre les services fédéraux, provinciaux, municipaux et privés. En 1979 et 1980, plus de sept mille organismes canadiens ont participé au programme de parrainage, ce qui a permis au Canada d'accueillir soixante-huit mille réfugiés.

■ **Circulation et sécurité.** Sous l'égide du Lyons Club de l'île Vancouver, Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, s'est dotée d'un "village" destiné à l'apprentissage de la sécurité

routière par les enfants de quatre à huit ans. Sur soixante-dix mètres carrés, ceux-ci disposent pendant une heure, durée normale d'un cours, de rues en modèle réduit avec une signalisation à leur échelle et des voitures à pédales. Un instructeur leur



Le « village Sécurité Tom Pouce ».

apprend les principes de la sécurité des piétons (les « règles d'Helmet l'éléphant ») et les aide à les mettre en pratique. L'instructeur peut venir compléter, sur le plan visuel et moteur, le rôle du professeur à temps complet de l'enfant. Les lettres et dessins adressés par les jeunes élèves à Cliff Green, instructeur responsable et mécanicien du lieu, témoignent de l'intérêt que manifestent les petits qui font ce mode d'apprentissage.

### ■ Recensement général.

Le 3 juin dernier, les huit millions de ménages canadiens ont eu à répondre au questionnaire du « recensement général du Canada » qui est effectué tous les dix ans par Statistique Canada, organisme fédéral. Près de quarante mille agents temporaires ont recueilli auprès des vingt-quatre millions d'habitants les données sur chaque personne dans 39 500 secteurs, dont les vingt-quatre « régions métropolitaines » (agglomérations de plus de 100 000 habitants). Les résultats du recensement servent, entre autres, à répartir les subventions fédérales accordées aux provinces et les subventions provinciales accordées aux municipalités. Ils servent aussi à établir le nombre et les limites des circonscriptions électorales fédérales. Tous les ménages ont répondu à des questions sur l'âge, le sexe, l'état civil, la langue, le logement habité. Un échantillon du cinquième des ménages a répondu en outre à des questions sur l'éducation, les migrations, les revenus, la profession.

## LIVRES

■ **« Légendes Peaux-Rouges ».** Originaire du Yukon, à l'extrême nord-ouest du Canada, et descendant d'Iroquois, William Camus a écouté dans son enfance les histoires des vieux autour du feu et il en a recueilli d'autres, au cours de nombreux voyages dans toute l'Amérique du Nord. Dans le temps, les légendes "surnaturelles" ne pouvaient être évoquées qu'après le coucher du soleil, loin des oreilles étrangères. Les contes malicieux ou moralisateurs de la vie quotidienne étaient écoutables sans tabou. Les uns et les autres contiennent les fondements de la philosophie indienne, entité qui possède une unité en dépit des groupes ethniques et linguistiques si divers qui composent le peuple Peau-Rouge. Les jeunes lecteurs (à partir d'une douzaine d'années) se voient offrir un monde où la vie des hommes est mêlée à celle des animaux, des plantes et des génies. Le surnaturel est presque partout présent. Le « monde des ombres » n'est qu'un village plus difficile d'accès que d'autres et la mort est étonnamment proche et démythifiée. On ne trouve là ni cris de joie, ni hurlements de douleur : les situations se créent et se dénouent avec une sérénité que souligne le style dépouillé de Camus. *William Camus, « Légendes Peaux-Rouges », illustr. de Patrick Philippon, 157 pages, Magnard éd.*

### ■ « Le Guide du routard ».

Comment voyager avec un budget minimum et l'envie de tout sentir et de tout connaître? Le Guide du routard États-Unis/Canada propose trucs et adresses pour voyager, manger et dormir de la façon la plus économique et la plus agréable. La partie Canada est succincte (une vingtaine de pages). Après une présentation claire et pratique des formalités nécessaires « avant de partir », on trouve des indications utiles et amusantes sur le pays dans son ensemble et surtout sur le Québec. En chemin : que voir, où dormir, où rire? Aller, par exemple, au « Sea Festival » de Vancouver. « Vers la mi-juillet, toute la région de Vancouver est en fête : jeux,

concours, jazz, folk. Le pied, quoi! Occasion fantastique de se faire des tas d'amis ». De Montréal à Banff ou Victoria, le routard (celui qui fait plus souvent du stop, sac au dos, qu'il ne conduit une voiture) peut se promener tranquille. « *Le Guide du routard États-Unis/Canada 1981-82* », 240 pages, Hachette.

■ **Livres d'artistes.** Une exposition de livres à tirage limité illustrés par dix artistes canadiens - André Bergeron, Jordi Bonet, Jean Brodeur, Kittie Bruneau, Paul Field, Jo Manning, Norval Morriveau, Charles Pachter, Bill Reid, René Richard - s'est tenue l'hiver dernier à la Bibliothèque nationale à Ottawa. Les illustrateurs ont utilisé des techniques diverses : la sérigraphie, la lithographie, la gravure,

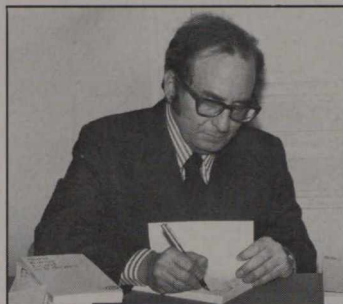


Jo Manning, « *Light* », eau-forte sur un poème de Jane Bancroft.

l'eau-forte, la linogravure. Certains d'entre eux ont écrit les textes qui accompagnent les illustrations. D'autres ont illustré des ouvrages déjà classiques de Germaine Guévremont, Gabrielle Roy, Margaret Atwood et Jane Bancroft. Les ouvrages exposés, tous édités au Canada au cours des vingt dernières années, ont donné un aperçu de l'importante collection d'ouvrages canadiens à tirage limité de la Bibliothèque nationale.

■ **Naïm Kattan**, dans « *le Sable de l'île* », recueil de nouvelles, donne une analyse de l'incompréhension quotidienne. Il démonte les mécanismes de la désillusion, née de chassés-croisés et de petits quiproquos, candides petits riens. Deux divorcés se rencontrent, qui ne

savent se parler que de leurs enfants; une jeune fille va vivre à la mort de sa mère chez une tante quasi amoureuse d'un chat; un homme découvre le goût fade du pouvoir politique dont la conquête a occupé sa vie; des parents tentent de retrouver une fille qui ne peut que leur échapper : tous les personnages de



Naïm Kattan.

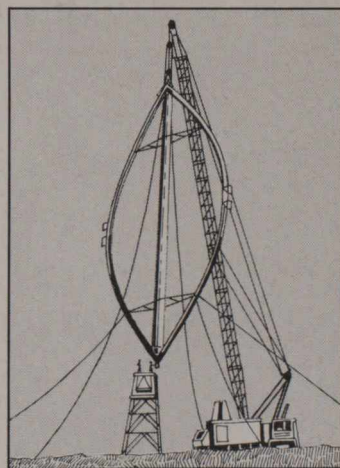
Kattan sont comme des grains de sable, inéluctablement seuls malgré la multitude. Dans l'une ou l'autre des douze nouvelles, on est en présence d'êtres apparemment prêts à rouvrir leur vie. Ils se rencontrent, s'attendent. Au fil de leur découverte de l'autre, ils apparaissent emmurés dans leurs rêves et leurs angoisses, esclaves de leur passé. S'ils ne se perdent pas définitivement, ils ne s'acceptent que par compromis, vaincus par la solitude. Kattan décrit par petites touches des situations par avance stériles où des phrases banales cachent des gouffres. Naïm Kattan, « *le Sable de l'île* », 177 pages, Gallimard.

■ **Henriette Major**, auteur de livres pour enfants, fait découvrir l'hiver au Québec dans ses « *Histoires autour du poêle* ». Qu'arriva-t-il un beau soir aux braves bûcherons de la Gatineau (il se passe tant de choses dans la forêt quand la dure saison est là)? Un loup-garou... Rien n'étonne au fond des bois. Si le mal de la ville et de ses fêtes se fait trop lourd, rêvez à la « *chasse-galerie* » : vous franchirez peut-être les nuages. Ti-jean, lui, a combattu les géants et le petit Indien affamé à découvrir... mystère! Charmant Québec qu'une présentation de la région fait mieux comprendre et apprécier. Sylvie Guimont est l'auteur des illustrations. Henriette Major, « *Contes autour du poêle* », Éditions la Farandole, Paris.

## ÉCONOMIE

■ **Uranium.** Les réserves canadiennes d'uranium sont évaluées à 587 000 tonnes. Elles sont situées en majeure partie dans l'Ontario du centre et, pour le reste, dans le nord de la Saskatchewan. Les centres d'exploitation, au nombre de sept, emploient six mille personnes et produisent quelque 8 000 tonnes d'uranium par an, chiffre qui pourrait doubler d'ici à la fin de la décennie. Au cours des trente prochaines années, le dixième des réserves alimentera les centrales nucléaires. En 1990, la puissance totale des centrales canadiennes sera de 14 000 mégawatts.

■ **Eolienne géante.** Le Conseil national de recherche du Canada et l'Hydro-Québec vont mettre en chantier une éolienne (ou aérogénérateur) à axe vertical de cent huit mètres de haut. L'appareil aura une puissance de 3,8 mégawatts. Ce chiffre paraît faible au regard de la puissance actuelle du réseau québé-



cois (18 000 mégawatts). Aussi faudrait-il aller jusqu'à prévoir de grands parcs d'éoliennes groupant une cinquantaine d'engins; on obtiendrait ainsi quelque 200 mégawatts. Des études théoriques permettent d'envisager l'installation, d'ici à l'an 2000, d'un millier de ces parcs qui seraient raccordés aux réseaux électriques de l'Amérique du Nord. Le site de l'éolienne géante pourrait être choisi soit sur la Côte Nord du Saint-Laurent (rive gauche), soit en Gaspésie (rive

droite). Un aérogénérateur expérimental plus petit (37 mètres de haut) installé aux îles de la Madeleine, dans le golfe du Saint-Laurent, a fonctionné pendant près d'un an en 1977-1978.

## ARTS

■ **Arts textiles du Québec.** L'artisanat textile est une activité traditionnelle du Québec. Les froids rigoureux et la longueur des hivers ont donné naissance à une activité que le ministère de l'éducation encourage : le tissage et ses dérivés sont au programme des écoles d'enseignement ménager. Une exposition présentée par la Centrale d'artisanat du Québec et le ministère des affaires culturelles a offert un éventail des techniques utilisées. Mis à part des vêtements fabriqués sur métier basse lisse et des courtpointes, ouvrages très répandus dans toute l'Amérique du Nord, on a vu des tapis de Catalogne, technique qui ré-utilise les vieux tissus tressés sous forme de fil que l'on tisse. Les ceintures flechées, typiquement québécoises, étaient jadis beaucoup portées par les « coureurs des bois ». D'inspiration indienne, elles sont tissées « au doigt ». Le motif en forme de flèche naît de la juxtaposition des couleurs. Les artistes représentés ont choisi des matières nobles : la laine, le mohair, la soie, la chenille de velours et même le poil de chien samoyède. Vu à la galerie d'art de la délégation générale du Québec, Paris.

■ **Normand Connolly-Paradis.** Des êtres mystérieux semblent surgir pour agiter leurs ailes et leurs mains. Des femmes au profil totemique tendent une main surprise à jouer sur un tam-tam imaginaire. Les doigts sont multipliés et se confondent avec les plumes de l'aile qui cache mal le teint et le corps de cet être né de l'oiseau et de l'humain. Connolly-Paradis marie les règnes en une sensualité puissante. De ses encres sur papier et de ses gravures sur aluminium, aux teintes de fond sourdes, se dégage une ambiguïté angoissante que la perfection du trait rend d'œuvre en œuvre plus



# Les réunions au sommet des sept grands pays industriels

## *Le point de vue canadien à l'approche du sommet d'Ottawa*

*Depuis six ans, les chefs d'État ou de gouvernement des grands pays industriels occidentaux (Allemagne fédérale, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) se réunissent chaque année pour débattre des problèmes économiques mondiaux. La réunion de cette année, la septième, se tiendra à Ottawa les 20 et 21 juillet.*

*Canada d'aujourd'hui donne ici le texte de la conférence prononcée en avril dernier par M. Allan Gotlieb devant les membres de l'Institut canadien des affaires internationales. Sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures (secrétaire général du ministère), M. Gotlieb est le représentant personnel du premier ministre canadien en vue du sommet d'Ottawa.*

Depuis le sommet de Rambouillet, en 1975, les dirigeants des grands pays occidentaux se sont réunis chaque année : à Porto-Rico en 1976, à Londres en 1977, à Bonn en 1978, à Tokyo en 1979 et à Venise en 1980. Après le sommet d'Ottawa, chacun des sept pays aura donc été l'hôte d'un sommet. Le président des États-Unis, le président de la République française, le chancelier de la République fédérale d'Allemagne et les premiers ministres du Japon, de Grande-Bretagne et d'Italie y ont participé dès le début; ils ont été rejoints par le premier ministre canadien en 1976 et par le président de la Commission des communautés européennes en 1977.

Les sept chefs d'État ou de gouvernement représentent des pays qui, pris ensemble, comptent pour près de la moitié du commerce mondial, pour près des quatre cinquièmes de la production des pays industriels et pour plus de la moitié de la production mondiale. Il y a un écart considérable entre la stature politique et économique du plus petit participant au Sommet et celle de tout autre pays de l'OCDE qui aspirerait à y être admis. Pour ce qui est de la présence du président de la Commission des communautés européennes, il faut se souvenir que les États membres de la Communauté ont cédé par traité la responsabilité de certains éléments importants de leur souveraineté aux institutions communautaires, notamment en ce qui concerne la politique commerciale et d'autres aspects de leurs politiques économiques.

### **Assurer la reprise**

Deux ans après la guerre du Kipour (1973) et le quadruplement des prix du pétrole décrété par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, il était d'une évidence criante que les pays industrialisés n'avaient su réagir ni bien ni de façon concertée. Ils faisaient face à des problèmes économiques sérieux et pressants (récession et chômage conjugués à l'inflation), dont bon nombre dataient d'ailleurs d'avant le choc pétrolier et qui découlaient en partie de la persistance du déficit de la balance des comptes des États-Unis. Le Comité intérimaire du Fonds monétaire international n'ayant pu, en juin 1975, convenir d'une approche des grandes questions monétaires (taux de change, quotes-parts, or), le président français, élu à peine un an auparavant et ancien ministre des finances, proposa un sommet monétaire. A son avis, les taux de change flottants étaient le grand élément déstabilisateur du système monétaire et étaient ainsi responsables des grands problèmes économiques.

Après une certaine hésitation, les autres dirigeants acceptèrent l'idée. Ils allèrent à Rambouillet en novembre 1975, mais seulement après que l'on se soit entendu pour mettre à l'ordre du jour, en plus des questions monétaires, les grandes politiques économiques et les problèmes Nord-Sud. Le Sommet devait être axé sur les grandes politiques plus que sur les aspects techniques. L'accent était mis sur la coordination : les dirigeants entendaient souligner qu'ils contrôlaient la situation, qu'ils travaillaient ensemble et qu'ils relanceraient leurs économies.

On pensait que, par une concertation de leurs politiques et par un renforcement mutuel et un partage du fardeau, les grands pays pourraient assurer et consolider la reprise sans accroître l'inflation.

### Nouvel équilibre en Occident

Bien qu'elle trouve son origine dans une situation particulière, cette réunion au sommet a constitué une tribune très remarquée où ont été reconnus les changements profonds et complexes qui transformaient la conjoncture des années soixante-dix. Dans les années soixante ou cinquante, comme dans les années quarante qui avaient vu la création de la plupart des grandes institutions économiques internationales, les États-Unis jouissaient d'une suprématie pratiquement incontestée dans le monde non communiste et distançaient de loin l'Union soviétique dans la plupart des domaines critiques. Mais, au début des années soixante-dix, il n'y avait plus ce colosse enjambant seul le monde non communiste. Le président Nixon avait de diverses façons reconnu les limites de la puissance économique, politique et militaire des États-Unis et modifié en conséquence les engagements de son pays. Les États-Unis ne pouvaient plus supporter seuls tout le fardeau et ils étaient contraints de reconnaître d'autres centres de pouvoir. Les Européens et les Japonais devaient assumer des responsabilités dans le fonctionnement du système économique et se voir accorder une influence correspondante dans la prise des décisions.

Au moment du premier sommet (1975), le produit national brut des États-Unis était d'environ 1 500 milliards de dollars, celui de la Communauté européenne de quelque 1 150 milliards (430 milliards pour l'Allemagne) et celui du Japon d'environ 485 milliards. Les États-Unis comptaient 215 millions d'habitants, la Communauté européenne 260 millions et le Japon 110 millions. Les exportations américaines étaient d'environ 100 milliards de dollars, celles du Japon de 55 milliards, celles de l'Allemagne de 90 milliards et celles de la Communauté européenne de 300 milliards. Entre 1950 et 1975, la part américaine du commerce mondial est passée de 15,3 à 11,1 %, alors que la part des exportations dans son produit national brut est passée de 3,5 à 7,7 %. Alors même que leur prépondérance commerciale diminuait, les États-Unis devenaient donc de plus en plus tributaires du commerce. Au chapitre des importations, le phénomène le plus visible depuis 1973 est

évidemment la vulnérabilité américaine devant l'incertitude des approvisionnements et des cours pétroliers.

### Les relations Nord-Sud

Il se produisait également un déplacement d'influence entre l'Ouest et d'autres régions du monde. La puissance militaire soviétique était beaucoup plus grande qu'elle ne l'avait été, notamment dans le domaine nucléaire. Le différend sino-soviétique empirait alors que la Chine commençait à jouer un rôle plus actif sur la scène mondiale. L'Opep venait de montrer sa force et le transfert subit de richesses aux pays pétroliers, notamment à certains pays excédentaires comme l'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis, n'avait eu historiquement d'équivalent que l'acquisition massive d'or par l'Espagne au seizième siècle. Il s'est élevé des craintes, plus ou moins fondées, que les producteurs de matières premières ne recourent plus souvent à "l'arme des produits de base". La crise pétrolière, ainsi que d'autres facteurs, dont la crainte d'une telle "arme", ont incité les dirigeants occidentaux à reconnaître la nécessité de prendre plus au sérieux les questions Nord-Sud. De fait, la Conférence sur la coopération économique internationale, qui réunissait vingt-sept pays développés et en développement, s'est ouverte à Paris une semaine après la tenue du premier sommet.

Les dirigeants des principales puissances économiques occidentales se sont par conséquent sentis obligés de se consulter, d'essayer de travailler en plus étroite collaboration, et de mettre en évidence cette consultation et cette collaboration. Par ailleurs, ils ont pris bien soin de faire savoir clairement qu'ils ne créaient pas une institution nouvelle. Ils voulaient justement, et c'est le point fondamental, trouver un moyen de passer outre aux bureaucraties nationales et internationales.

### Les premiers sommets

Il se peut qu'une analyse séquentielle des six sommets économiques donne une fausse impression de continuité ou de progression d'un sommet à l'autre. Il se dégage un schéma évolutif, mais je devrais souligner que les dirigeants n'avaient pas initialement prévu de tenir toute une série de sommets.

**Rambouillet (1975).** L'approche de Rambouillet, très spécifique et fondée sur une analyse classique de la situation économique, visait en gros le court terme. Mais ce sommet permit un rapprochement entre la France et les États-Unis sur les questions moné-

taires. C'est ainsi que le comité intérimaire du Fonds monétaire international put parvenir en janvier 1976 à une entente sur de nouveaux articles des statuts du Fonds, jetant notamment les bases juridiques de nouveaux régimes de change (par exemple, à taux fixes ou flottants) et réclamant des consultations et des échanges plus fréquents sur les questions monétaires. D'autres articles convenus en janvier 1976 traitaient du rôle de l'or, des quotes-parts et de la liquidité internationale. Un fonds fiduciaire était établi pour aider les pays en développement les plus pauvres à emprunter au Fonds monétaire international. Rambouillet a également permis une entente visant à ralentir la surenchère des crédits à l'exportation ainsi qu'un accord sur l'année 1977 comme échéance des négociations commerciales multilatérales. Dans l'un et l'autre cas, l'objectif s'est révélé trop optimiste.

**Porto-Rico (1976).** Six mois plus tard, à Porto-Rico, encouragés par les succès sur le plan monétaire ainsi que par la croissance économique, et à l'approche des élections à la présidence des États-Unis, les participants se sont montrés tout à fait optimistes quant à leur capacité à s'attaquer à leurs problèmes communs d'inflation et de croissance. Naturellement, certains ont vu dans la disparité des approches prises par la suite par les pays du Sommet une négation de la volonté de coordination exprimée dans le communiqué. De fait, la croissance chuta peu après.

**Londres (1977).** Un an plus tard, à Londres, le ton optimiste était devenu un peu plus forcé et on semblait enfin commencer à reconnaître la nécessité d'une collaboration pour affronter les grands changements structurels en cours. On s'attendait à ce que certains grands pays agissent pour tirer l'économie mondiale du marasme (l'Allemagne et le Japon étaient notamment désignés comme des "locomotives" pouvant tirer de leur stagnation les économies plus faibles). Les dirigeants ont montré des signes d'une vue à plus long terme et élargi leurs intérêts, proposant une évaluation du cycle du combustible nucléaire et envisageant d'autres questions.

**Bonn 1978).** A Bonn, ils ont admis que les problèmes économiques étaient profondément enracinés dans les structures et qu'ils réclamaient un « effort soutenu » à long terme pour que l'Ouest puisse maintenir sa croissance économique sans accroissement de l'inflation. Les dirigeants sont

convenus d'une stratégie globale, préparée et annoncée d'une façon relativement élaborée. Fait notable, cette stratégie s'appliquait à tous les pays du Sommet et non pas seulement aux "locomotives". A Bonn, l'énergie occupa beaucoup plus l'attention. Et les dirigeants donnèrent un élan vigoureux et positif aux négociations commerciales multilatérales qui vénétaient.

**Tokyo (1979).** Le nouveau bond des cours pétroliers amena les dirigeants du sommet de Tokyo à consacrer une bonne partie de leur temps, et de leur communiqué, à préciser les mesures qu'ils appliqueraient pour réduire la consommation et les importations de pétrole (y compris des objectifs nationaux) pour stabiliser le marché du pétrole, pour favoriser la conservation et pour passer à de nouvelles sources d'énergie.

**Venise (1980).** Malgré toutes ces initiatives dans la bonne direction, les pays de l'Opep ont décidé de relever encore leurs prix. A Venise, les pays du Sommet, enclins à exprimer vigoureusement l'exaspération qu'ils ressentaient devant certains membres de l'Opep, annoncèrent une stratégie détaillée pour « briser le lien » entre la croissance économique et la consommation de pétrole et établir des objectifs de remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie. Ils ont mis en place un mécanisme de contrôle qui leur permettrait de poursuivre cette stratégie. Les participants se sont aussi tout particulièrement intéressés aux problèmes du recyclage en raison de l'effet de freinage qu'avaient sur l'économie mondiale en général et sur les économies des pays en développement en particulier les 120 milliards de dollars d'excédents de l'Opep (correspondant à des déficits de 50 milliards de dollars pour les pays en développement et de 70 milliards pour les pays développés). De plus, les dirigeants se sont beaucoup intéressés aux relations avec les pays en développement, demandant à leurs représentants personnels de leur présenter des conclusions sur le sujet qui seraient étudiées à Ottawa en 1981.

### Points saillants

Une rétrospective des divers sommets fait ressortir un certain nombre de points.

- Les grands problèmes économiques retenus par les dirigeants n'ont presque jamais varié : faible croissance, inflation, chômage, pressions protectionnistes, énergie sous ses nombreuses facettes et dialogue Nord-Sud,

bien que l'accent mis sur l'un ou sur l'autre ait pu changer.

- On a compris de mieux en mieux le degré d'interdépendance qui existe tant entre les pays développés qu'entre ceux-ci et d'autres groupes de pays, qu'il s'agisse du tiers-monde en général ou des pays de l'Opep en particulier. Étant donné le degré d'interpénétration des économies occidentales dans les secteurs du commerce, de la finance et de l'investissement, pour ne mentionner que ceux-là, les politiques nationales de tout grand pays ont de plus en plus d'effet sur les autres et aucun pays ne peut gérer son économie seul. Les problèmes comme les taux d'intérêt et les stimulants ou les restrictions économiques doivent donc être attaqués conjointement par tous les pays occidentaux, même si chacun d'eux doit juger par lui-même s'il convient de prendre une mesure donnée. Il s'est également produit un rapprochement dramatique des pays du Sommet avec les pays pétroliers, qu'il s'agisse de la demande occidentale de pétrole et de la recherche de débouchés pour l'Ouest, de la dépendance de l'Opep à l'égard des produits manufacturés et du savoir faire des pays de l'Ouest ou de la nécessité pour l'Opep d'effectuer des investissements sûrs et rémunérateurs. D'ailleurs, plusieurs des pays du Sommet ont maintenant des liens commerciaux et financiers de plus en plus importants avec les autres pays en développement et les perspectives commerciales qu'offrent certains nouveaux pays industriels sont parmi les plus prometteuses.

- Les communiqués relativement optimistes consacrés à des questions précises sur le court terme ont graduellement fait place à des communiqués au ton relativement réaliste, et même presque opiniâtre, visant le plus long terme. Les pays du sommet comprennent de mieux en mieux que leurs problèmes ne peuvent être réglés rapidement et qu'ils sont appelés à connaître une période de croissance relativement faible, des coûts élevés pour l'énergie, de fortes pressions inflationnistes et des problèmes de chômage. Si l'on tente d'établir des projections pour la fin du siècle, comme les participants l'ont fait à Venise, les perspectives semblent peu encourageantes si l'on n'effectue pas entre temps d'importants changements de politique.

- Si les participants aux sommets se sont de plus en plus tournés vers le plus long terme, ils ont néanmoins pris des positions, souvent fort détaillées, portant effet à très court terme. Cela tient en grande partie à ce que les dirigeants ont clairement perçu la nécessité d'avoir quelque chose de concret à présenter après une réunion

de cette envergure. Ces sommets connaissent chaque année de plus en plus de publicité - il se pourrait que nous ayons de 1 500 à 2 000 représentants de la presse à Ottawa - et les attentes ainsi créées sont de plus en plus difficiles à satisfaire.

Pourtant, même si le seul fait de se rencontrer ne leur a pas permis d'apporter des solutions magiques à leurs problèmes propres et à ceux du monde - après tout, ces problèmes se posent toujours au bout de sept ans - les dirigeants continuent de se rencontrer, trouvant dans ces réunions un élément nécessaire, et même central, du calendrier de leurs activités. Les sommets en sont venus à jouer un rôle majeur dans l'ensemble du processus économique international.

- Il arrive souvent que les communiqués conjoints aient une rédaction qui pourrait se révéler embarrassante pour un ou plusieurs des participants dans leurs propres pays. Le fait est que les participants ont bien su s'accommoder de ces textes. Ils ont besoin de ce renforcement mutuel pour lutter plus efficacement contre des pressions intérieures (protectionnisme, par exemple) ou pour s'orienter dans des directions voulues, comme l'établissement du prix de l'énergie aux États-Unis.

- Les sommets ont graduellement dépassé les questions économiques de base traitées à Rambouillet. A Venise, par exemple, les participants ont soulevé des questions nettement politiques et publié des communiqués sur ces problèmes, notamment sur l'Afghanistan. Le terrorisme, la piraterie aérienne, les réfugiés ont été d'autres questions abordées.

- Bien que les dirigeants n'aient pas établi de secrétariat permanent, la nomination de représentants personnels est un aspect novateur des sommets : ils en sont venus à servir de mécanisme de relance d'un sommet donné et de préparation du suivant, l'initiative étant prise par le pays devant accueillir le sommet suivant. Sur l'énergie, en particulier, des arrangements complémentaires ont été pris pour suivre le progrès de la mise en application des engagements de Venise. Un récent rapport sur les consultations occidentales, préparé par quatre instituts privés de recherche politique, souligne la nécessité d'une préparation systématique des sommets économiques et suggère la possibilité de créer un petit secrétariat permanent. Je doute de l'utilité d'une telle proposition, qui pourrait tendre à "bureaucratiser" les sommets. Il est juste et compréhensible que les dirigeants eux-mêmes veuillent se tenir au courant des préparatifs et des re-

tombées d'un sommet et ne pas en perdre le contrôle.

### Interdépendance

Je sais que la lecture des communiqués est un art un peu particulier, pour ne pas dire ésotérique. Tout le monde ne passe pas ses week-ends à lire un ou deux bons communiqués. Mais je crois que, s'ils sont lus en donnant à la nature de la source l'importance qu'elle mérite, les communiqués des six sommets reflètent l'évolution d'une réflexion informée, passant d'un optimisme relatif à une meilleure connaissance de la grande complexité des problèmes économiques et leur persistance, et à une meilleure acceptation en principe de la réalité de l'interdépendance et des problèmes structurels. Les dirigeants ont réaffirmé et renforcé leur politique de consultation. Des contacts personnels plus étroits ont été établis entre eux et il s'est dégagé une volonté de passer dans certains domaines à une action collective. Tout au long du processus, les communiqués ont servi à éduquer le public et ont ainsi peut-être eu un certain effet sur les attentes économiques des participants.

En fait, les sommets économiques se sont jusqu'à maintenant révélés un complément positif et utile des instruments de gestion des problèmes internationaux dont dispose le monde occidental. Ils ne sont ni ne pourraient être perçus par les dirigeants comme un "directoire". Les pays du Sommet doivent continuer d'œuvrer avec leurs alliés et partenaires les plus proches : au sein de la Communauté économique européenne; à l'intérieur d'organisations internationales comme l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Agence internationale de l'énergie; et, de façon plus globale, au sein du Gatt, du Fonds monétaire international, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, bref, au sein de toutes les organisations qui servent à coordonner l'action au niveau des politiques. Les sommets ont permis de réunir les dirigeants de pays clés en un groupe suffisamment important pour faire entendre sa voix sur la scène internationale et pourtant suffisamment petit pour rendre possible un dialogue véritable. Ces réunions ont comblé un vide. Dans une certaine mesure, elles ont pu éliminer le fardeau des bureaucraties modernes, bien que certaines craintes subsistent quant à l'institutionnalisation possible du processus, craintes qui ont été exprimées tout particulièrement à Venise où le processus de rédaction des

communiqués a menacé d'empiéter sur les discussions. Somme toute, le monde se serait porté plus mal s'il n'y avait pas eu de sommets économiques.

Bien qu'ils soient des réunions politiques au sens large, les sommets ont jusqu'à maintenant porté largement leur attention sur les questions économiques. Ces questions demeurent. Les prévisions économiques pour l'avenir immédiat sont à tout le moins aussi sombres que celles d'avant les autres sommets. En outre, le dialogue Nord-Sud se poursuivra, sous une forme ou sous une autre, pendant bien des années. Pour cette raison, les dirigeants réunis à Venise ont demandé à leurs représentants personnels de faire une étude spéciale sur l'aide et les autres contributions apportées aux pays en développement, afin de faciliter une discussion solide et étoffée de la question au sommet d'Ottawa. Ce faisant, ils ont montré qu'ils étaient conscients des facteurs d'interdépendance entre pays développés et en développement. Ils avaient à l'esprit les intérêts très réels qu'ont les pays du Sommet dans la santé et le bien-être économiques des pays en développement ainsi que dans la stabilité politique de ces pays et son incidence sur la paix et la sécurité mondiales. Il reste que les contributions que les pays du sommet sont disposés à faire en vue du développement des pays du Sud continuent d'obéir, comme il se doit, à d'importantes considérations humanitaires, notamment en ce qui a trait aux plus démunis des pays en développement.

### Problèmes politiques

Viennent s'ajouter à ces questions d'autres problèmes difficiles et pressants qui touchent aux domaines de la politique ou de la sécurité.

Comme il avait été reconnu avant même l'arrivée au pouvoir de la nouvelle administration américaine, les relations Est-Ouest se sont détériorées de façon marquée au cours des quinze derniers mois, plus particulièrement depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Le problème polonais ne contribue en rien à réduire les tensions. Ces facteurs servent à mettre en relief l'évolution qui s'est produite sur un certain nombre d'années au niveau de l'équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest, particulièrement en raison de l'accroissement de la capacité militaire soviétique. La détérioration de la détente a également eu ses effets sur l'équation Nord-Sud : on a peut-être tendance aujourd'hui dans certains milieux à mettre l'accent moins sur les problèmes du Sud et davantage sur les questions Est-Ouest et à percevoir

de plus en plus les problèmes du Sud dans une optique Est-Ouest. En fait, chacune des deux séries de questions a son importance et mériterait que l'on s'y penche même si l'autre n'existait pas. Les deux séries se rejoignent manifestement sur plusieurs points, et les sommets offrent l'occasion aux participants d'adopter une approche globale de problèmes globaux.

S'il est vrai que les actions de l'Union soviétique n'ont pas invariablement servi à améliorer les rapports entre cette dernière et les non-alignés, il est tout aussi vrai que les pays développés du bloc occidental sont loin de s'entendre sur leur orientation future ou sur les moyens à prendre pour y parvenir. Comme on a trop clairement pu le constater l'an dernier à propos de la question afghane, les vues divergent tant sur la stratégie que sur les tactiques. D'aucuns pourraient prétendre que les pays occidentaux doivent recourir dans ce cas à un processus analogue à celui qu'ils ont utilisé au cours des années soixante-dix à propos de questions économiques : cerner les questions, travailler à développer entre eux une meilleure compréhension et des approches communes et peut-être même prendre des mesures menant finalement à des actions et à des objectifs conjoints.

Comment leur faut-il procéder? Il s'agit de questions délicates qui touchent la souveraineté nationale et mettent en jeu des convictions profondes ainsi que de vieilles traditions. Qu'est-ce qui constitue le groupe idéal? Les sommets économiques devraient-ils être élargis de manière à englober les questions politiques, comme le propose le rapport des quatre Instituts auxquels j'ai fait allusion? Étant données les ramifications politiques et économiques inhérentes à la plupart des grandes questions qui se posent aujourd'hui aux chefs d'État et de gouvernement, que ce soit dans un contexte Est-Ouest ou Nord-Sud, n'y a-t-il pas lieu de se demander si la distinction entre les questions "économiques" et "politiques" dans le cadre des sommets reste valide ou réaliste?

En dépit des risques et des précautions dont je vous ai fait part, je conçois difficilement que les sommets, sous une forme ou sous une autre, disparaissent dans un avenir prévisible. Si les sommets n'existaient pas, il faudrait probablement les inventer; s'ils disparaissaient, il faudrait relancer l'idée. Seuls les dirigeants qui participent aux sommets sont en mesure de prendre des décisions sur la vaste gamme des questions interreliées qui se posent dans le monde aujourd'hui; ils peuvent court-circuiter

leurs propres systèmes internes et prendre des engagements en faveur de nouvelles directions globales, sur la base d'objectifs coordonnés et moyennant un certain partage équitable du fardeau.

Dans ce sens, il convient que les dirigeants au sommet se rendent aux pressions de leurs pairs en vue de progresser vers l'adoption d'objectifs façonnés d'un commun accord, qu'ils soient disposés à "déroger" à leurs "instructions" nationales en faveur d'un intérêt plus global et ainsi se faire les promoteurs des changements nécessaires auprès de leurs peuples. Les sommets ont effectivement des incidences sur l'élaboration des politiques à l'échelle nationale, mais ces incidences ne sont pas toujours directes et les instruments et techniques à utiliser en exécution des ententes intervenues aux sommets dépendront nécessairement de la conjoncture dans chaque pays.

### L'approche canadienne

La plupart des dirigeants qui prendront part au sommet d'Ottawa sont nouveaux (ou bien réélus). Le président Reagan et les premiers ministres Suzuki, du Japon, et Forlani, d'Italie, ont été récemment portés au pouvoir. Le président Thorn, de la Commission des communautés européennes, est entré en fonction au début de l'année. Le chancelier allemand Schmidt a été réélu l'automne dernier et les élections présidentielles en France se tiendront en mai prochain (1). Plusieurs participants venant d'accéder au pouvoir et la plupart d'entre eux pouvant compter rester en fonctions durant un bon moment, il est opportun et peut-être essentiel que les leaders se penchent ensemble sur leurs objectifs respectifs, sur les grands problèmes auxquels l'Occident doit faire face et sur la façon de s'y attaquer. Ils se doivent de réaffirmer leur engagement en faveur des consultations de manière à éviter dans la mesure du possible les surprises désagréables ou les actes unilatéraux - compte tenu tout particulièrement des perspectives incertaines dans les secteurs monétaire et financier et au niveau des échanges commerciaux et du protectionnisme. Ils voudront peut-être, à un certain moment, dépasser ces initiatives pour chercher à établir une sorte de programme commun, comme ils l'ont déjà fait dans une certaine mesure pour l'énergie, peut-être même envisager d'autres arrangements possibles

1. Le 10 mai, M. Mitterrand a été élu président de la République française.

en vue de sa mise à exécution, tout en reconnaissant qu'il leur faudra aussi continuer d'œuvrer avec leurs partenaires au sein des instances internationales.

Au Canada, nous attachons une grande valeur aux sommets occidentaux. Ils devraient continuer d'exister pour s'occuper du genre de choses dont ils s'occupent maintenant et, à mon avis, ils pourraient faire utilement un pas de plus en adoptant progressivement ce que j'appellerai une approche macro-politique. Les pays du monde industriel ont besoin d'un point de rencontre qui leur permette de concerter leurs vues et leurs objectifs ainsi que leurs politiques et activités au regard des problèmes de source extérieure qui se posent pour l'Ouest, ainsi que des relations entre les démocraties industrialisées.

Du point de vue du Canada, il importe particulièrement que ce genre de consultation et de concertation prenne effectivement place avec nos alliés les plus proches, car nous nous trouvons dans une position très délicate lorsque surviennent des divergences persistantes et sérieuses entre, par exemple, les États-Unis et des pays importants de la Communauté européenne ou le Japon; je pense, entre autres, aux problèmes monétaires du début des années soixante-dix, aux questions commerciales ou aux opinions actuelles sur l'avenir de la détente. C'est pourquoi nous sommes très désireux de contribuer par tous les moyens dont nous disposons à éliminer les divergences actuelles entre les démocraties industrialisées quant à la stratégie économique et politique à suivre, et je crois que les sommets peuvent jouer un rôle utile à cet égard.

Il ne faudrait pas attendre des dirigeants qu'ils arrivent, à Ottawa, à des conclusions définitives sur ces questions. Ces dernières sont constamment examinées par les gouvernements et les dirigeants se doivent d'autre part de consacrer du temps à l'étude d'autres sujets.

**Inflation et croissance.** Parmi les principaux points que j'entrevois pour l'ordre du jour de la conférence d'Ottawa figure l'analyse des tensions résultant de l'effet combiné de la lutte contre l'inflation et de l'effet des scénarios à croissance faible ou nulle prévus pour la plupart des pays participants et d'autres pays développés au cours des prochains mois, avec leurs conséquences importantes sur le plan socio-politique, notamment en ce qui a trait au chômage croissant dans les pays industrialisés. Le recyclage des pétro-dollars et les besoins d'un certain nombre de pays en déve-

loppement importants au chapitre du service de la dette et de la balance des paiements sont d'autres questions épineuses. Nous espérons que la réunion de mai au Gabon du comité intérimaire du Fonds monétaire international contribuera à améliorer davantage le système. A cet égard, nous avons accueilli très favorablement la conclusion récente d'un accord entre le Fonds monétaire et l'Arabie saoudite aux termes duquel cette dernière s'est engagée à prêter au Fonds quelque 8 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux, alors que les pays membres du Fonds sont convenus d'une augmentation spéciale de la quote-part de l'Arabie saoudite au Fonds. C'est là un bon exemple de la reconnaissance du besoin de partager le pouvoir là où il existe dans le Sud.

**Élargissement du commerce.** La situation commerciale internationale est franchement inquiétante et il se peut fort bien que les participants au Sommet veuillent se pencher sur les moyens d'éviter une focalisation protectionniste destructive sur les points de tension bilatéraux - qui semblent hélas se multiplier pour chacun de nous ces jours-ci - au profit de la recherche d'un moyen de raviver le concept de l'élargissement du commerce mondial dans l'intérêt de tous les participants. Les dirigeants devront aussi passer en revue les progrès réalisés au chapitre de la stratégie énergétique globale dont ils sont convenus à Venise.

**Dialogue Nord-Sud.** Dans le sillage de Venise, les leaders prendront connaissance du rapport sur les questions Nord-Sud. J'espère que cette série de conclusions établies par les représentants personnels donneront lieu chez les participants à une discussion détaillée et stimulante quant aux relations qu'entretiennent les pays du Sommet avec les pays en développement, et cela dans une perspective d'avenir en gardant notamment à l'esprit la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui se tiendra à Melbourne en septembre et le sommet Nord-Sud prévu pour la fin d'octobre au Mexique. C'est là un sujet auquel le Canada continue d'attacher une très grande importance.

**L'énergie.** Un des secteurs prioritaires est l'assistance apportée aux pays en développement en matière d'énergie; je pense au projet d'une conférence des Nations unies sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables qui serait tenue au mois d'août prochain. Je pense aussi à la création

d'une filiale énergétique de la Banque pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale). La facture pétrolière globale des pays en développement s'est accrue d'une façon spectaculaire. On la situe à un montant net d'environ 50 milliards de dollars en 1980, ce qui signifie qu'elle aurait accaparé 20 % des recettes que es pays en développement ont tirées de l'exportation de biens et services. Ce pourcentage, qui était de 12 % en 1978, représente une augmentation de 66 % en deux ans. Prenons deux exemples. La Turquie a consacré à l'importation de pétrole environ 80 % des recettes qu'elle a tirées de ses exportations. L'Inde a dû réserver 78 % de ses recettes à l'exportation au paiement d'importations pétrolières qui se chiffraient à 7 milliards de dollars. La Banque mondiale estime que la filiale énergétique qu'on propose de créer pourrait permettre, d'ici à 1990, des économies de 25 à 30 milliards de dollars (en dollars de 1980) sur la facture globale des importations pétrolières, économies qui pourraient être consacrées au développement économique, notamment aux importations de produits essentiels en provenance des pays industriels.

**L'alimentation.** Les besoins alimentaires sont un autre grand problème à un moment où les réserves de céréales diminuent et où les prix augmentent au profit des producteurs mais au grand désavantage des plus démunis dans les pays en développement. Étant donné l'état des stocks, les prévisions quant à la production et les nouvelles tendances de la demande dans les pays à revenu moyen, la Banque mondiale estime qu'une sérieuse crise alimentaire pourrait survenir au cours des prochaines années si, par exemple, l'Amérique du Nord connaissait deux mauvaises récoltes successives. A longue échéance, la seule solution véritable consiste à renforcer chez les pays en développement leur capacité de plus en plus réduite de se nourrir eux-mêmes et à trouver les moyens d'accroître substantiellement la production mondiale de produits alimentaires.

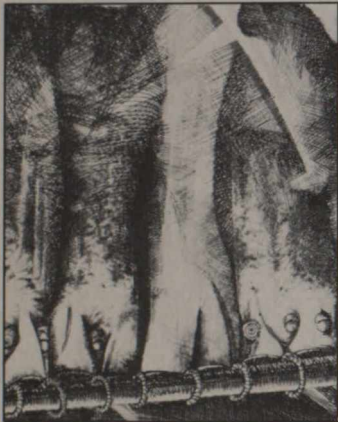
**Les réfugiés.** Simple symptôme d'un malaise plus général, le sort des réfugiés dans bon nombre de régions du monde en développement demeure une source d'instabilité et un appel légitime à la conscience de l'humanité. Les pays participant au Sommet ne peuvent éviter de réaffirmer le leadership dont ils ont fait montre à cet égard ces dernières années.

Il est clair que les sommets occidentaux continueront de se concentrer principalement sur les grandes questions économiques qui se posent à eux et au reste du monde, en particulier l'ensemble des questions qui composent le dialogue Nord-Sud, mais les questions politiques et économiques ne peuvent être isolées. Je ne peux imaginer que des dirigeants, qui passent quotidiennement et facilement d'une question à l'autre et qui s'efforcent de voir la relation - économique ou politique - entre ces questions, compartimentent artificiellement leur travail dans le contexte d'un sommet. Par ailleurs, une approche trop "politique" pose la question de savoir si le groupe est le mieux habilité à régler le problème à l'étude et pourrait faire double emploi avec d'autres organismes. De plus, les dirigeants du Sommet ont nettement indiqué qu'ils doivent absolument se concentrer sur un certain nombre de problèmes de base de leurs économies comme l'inflation, l'énergie et le commerce. Pourtant, ils sont conscients que les grandes questions politiques qui se posent à l'Ouest, plus particulièrement mais non exclusivement la relation globale entre l'Est et l'Ouest, ne peuvent être dissociées des questions de santé et de prospérité économiques. L'absence d'un consensus sur des problèmes politiques aussi importants peut affaiblir l'Ouest et, à l'heure actuelle, il n'existe aucun autre mécanisme offrant la même perspective pour une étude globale de telles questions.

Si les sommets économiques ont pu éviter certains des grands pièges et des faiblesses d'autres rencontres au sommet, il se peut que ce soit en partie parce qu'ils n'ont pas été institutionnalisés ou qu'ils n'ont pas été dotés d'un secrétariat permanent. Ils sont restés souples et informels et ont continué pour l'essentiel de s'adapter à l'évolution des besoins des chefs d'État et de gouvernement. Dans la mesure où ils veulent faire des sommets un instrument plus utile et plus cohérent, ceux-ci risquent de devenir un tribunal de dernière instance, un forum auquel les problèmes sont soumis depuis la base et qui est considéré comme un lieu de prise de décisions sur un nombre de plus en plus grand de questions spécifiques. Nous espérons que le sommet d'Ottawa contribuera à trouver le juste équilibre entre une trop grande institutionnalisation et de simples discussions générales, de manière que les dirigeants occidentaux puissent tirer le plus possible de ce nouveau phénomène diplomatique dans l'intérêt de leurs pays et du reste du monde.



palpable. Les Sirènes et les Erinyes vous regardent, froides et étrangères, sans vous voir; le perchoir est une aile de chauve-souris sinistrement repliée; les titres sont des énigmes qui déroutent et inquiètent. Né en 1956,



Normand Connolly-Paradis a notamment conçu des aluchromies murales pour le métro de Montréal. *Vu à la galerie des services culturels de la délégation générale du Québec, Paris.*

■ **Jocelyn Chewett.** Vingt-cinq sculptures, dont quelques très petits formats, taillées dans le marbre, le bois et surtout la pierre minutieusement travaillée pour en faire sentir la présence tactile. Formes simples, réduites



Jocelyn Chewett  
*Pierre calcaire, 1962.*

à l'essentiel et imbriquées pour former des architectures subtilement équilibrées et dépouillées de tout élément superflu. Jocelyn Chewett est morte en 1979 à Paris où elle passa la majeure partie de sa vie créatrice. Cette rétrospective rend hommage à une artiste qui sut toujours se

garder de la facilité et élaborer lentement et sans tapage une œuvre forte et réservée, d'une rare qualité. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

## IMAGES

■ **Le Grand Héron** est patient. Il guette un poisson à travers l'une des fentes qui, au début du printemps, crèvent la glace du Saint-Laurent. Revenu trop tôt de ses quartiers d'hiver, aux Antilles ou en Amérique centrale, il attend, avec la belle saison, l'heure de la reproduction. Jean-Louis Frund a filmé avec une rigueur toute scientifique la lune de miel et la paternité de cet échassier solitaire. Caché dans un perchoir, il a saisi le rite complexe de la séduction où la réparation du nid ancestral occupe une grande place (le lieu de tournage est une héronnière qui était connue de Champlain). On suit toutes les étapes de la reproduction : couvaion, élevage des petits et... abandon, sans même que le vol ait été appris. C'est au prix de sa vie que le Grand Héron connaît la loi de l'indépendance : le jeune oiseau doit s'envoler seul pour chercher sa pitance sous peine de périr oublié dans les branchages; il doit quitter le nid sans la moindre faute. Les îles du Saint-Laurent sont un habitat privilégié pour la gent ailée : elles lui fournissent abri et nourriture. *« Le Grand Héron », film de Jean-Louis Frund, Office national du film.*

■ **« L'arrache - cœur ».** Une jeune femme ne peut se détacher des angoisses de l'enfance liées à l'amour frustré qu'elle porte à sa mère. Le propos du cinéaste Mireille Dansereau est de montrer la lutte de Céline pour surmonter ce malaise permanent et prendre en main sa vie de femme. Le conflit qui oppose Céline à sa mère semble né d'une incompréhension chronique que la jeune femme entretient inconsciemment. La mère devient modèle et repoussoir. Le mariage et la maternité redoublent le trouble, qui envahit un paysage conjugal tourmenté. Les crises

se font plus nombreuses et tournent sur elles-mêmes. Un jour, la mère et la fille vont parler. Est-ce le début d'une nouvelle vie? Vue par Mireille Dansereau, le cheminement de Céline passe à travers le quotidien et s'y concentre : la maison, celle des parents, la visite des médecins, le cours de danse. Les rires et les jeux de Samuel, le petit garçon, véritable gardien du foyer que les adultes bombardent de leur folie, sont le contrepoint gai et rassurant de l'atmosphère générale, crispée et bloquée. *« L'arrache-cœur », créé en 1979, est le dernier long-métrage de Mireille Dansereau, auteur d'autres films sur la famille et le mariage. Vu au Festival international des films de femmes, Sceaux.*

■ **« Strass-Café ».** Un homme et une femme se sont rencontrés au Strass-Café, venus de nulle part. Léa Pool ne montre pas la rencontre, et elle s'en explique : *« Strass-Café, dit-elle, est l'intensité d'un rapport que je ne peux faire voir mais que je peux créer ».* Le film est une réminiscence où la voix "hors champ" dialogue avec l'image sombre et grave pour faire sentir et comprendre un moment privilégié. Déjà séparés, l'homme et la femme (Luc Caron et Cécile



*« Strass-Café », de Léa Pool.*

Lacoste) sont en quête l'un de l'autre. Lui erre dans la ville-transit, lieu de nulle part sur fond de gare et de grues; elle attend chez elle un événement impossible. Vêtue de robes longues et noires, elle répète les mêmes gestes, altière et seule. Sur un rythme lent s'écoulent et se répètent des plans dus à la caméra de François Boncard : rues mal éclairées, solitude, petit jour blafard, nuit déserte. Les rumeurs assourdies d'un extérieur étranger répondent aux cris d'angoisse. *Vu au Festival international des films de femmes, Sceaux.*

■ **Hubert Aquin.** Le 15 mars 1977, Hubert Aquin, écrivain, se donne la mort. Acte tenu par lui pour la conclusion logique de sa vie : *« J'ai vécu intensément, écrit-il; maintenant, c'est fini ».* Avec la même assurance, il avait choisi l'action violente, dans les années soixante, pour l'indépendance du Québec. La prison, il la mit à profit pour écrire un grand livre : *« Prochain épisode ».* Lui qui se disait *« écrivain faute d'être banquier »*, passait ainsi de l'action politique à l'action littéraire. Ces deux épisodes de sa vie, Jacques Godbout et François Ricard les ont choisis pour introduire leur évocation. Comment rendre cependant dans toute sa complexité cette personnalité originale par sa profondeur, sa démesure, sa multiplicité? Les cinéastes partent d'un faisceau de témoignages qui sont autant d'indices sur la trace du disparu : ses amis, son éditeur, son psychiatre et surtout sa compagne, Andrée Yanacopoulo, donnent leurs versions. A ces vues subjectives s'ajoute la vision de l'écrivain lui-même : des extraits de *« Faux bond »*, long métrage dont il avait écrit le scénario et où il jouait son propre personnage, font partie du film. *Vu au Centre culturel canadien, Paris; produit par l'Office national du film du Canada.*

## MUSIQUE

■ **Lubomyr Melnyk,** auteur-compositeur, a introduit au Canada l'idée d'une musique dite *« continue »* apparentée par la forme aux œuvres de Reich, de Glass et de Riley, mais profondément différente quant aux buts poursuivis. Comme il le dit lui-même à propos de sa composition *« The Lund St. Petri Symphony »*, *« tout l'art est la voie dans laquelle et hors laquelle s'exprime le merveilleux mystère de notre vérité reconnue ».* Le piano continu de Melnyk doit ramener l'auditeur au monde sensible. La *St. Petri Symphony*, écrite en 1979 en Suède, est faite de trois parties, chacune divisée en deux sections. Les pièces sont interchangeables et leur unité repose sur la base du 9, clé de la composition. D'origine ukrainienne, Melnyk a toujours vécu au Canada. Il a récemment

passé deux ans à Paris où il a travaillé avec les danseurs de l'atelier Carolyn Carlson. *Entendu au Centre culturel canadien, Paris.*

## VARIÉTÉS

■ « **Môman** », de Louïsette Dussault, est le récit mimé d'un voyage en autocar entrepris par une mère et ses deux fillettes de « trois ans et quart ». Comment faire tenir en place pendant quatre heures deux gamines tyranniques dans un habitacle qui n'a pas été conçu pour elles? Entre les réflexions de la vieille fille, celles du marginal attardé et celles du dragueur sournois, « môman » se débat dans son rôle de mère. Bousculée par les voyageurs et par les enfants, elle



Louïsette Dussault.

étouffe et se mortifie : comment satisfaire tout le monde? Elle en vient à se souvenir d'un incident avec sa propre mère. Les «retours en arrière» affluent et se télescopent. L'évidence apparaît, effarante, et môman se veut « femme nouvelle née ». Elle se lève et apostrophe les voyageurs ébahis, témoins de sa délivrance. A travers sa prise de conscience, Louïsette Dussault vit intensément son propre exorcisme. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ « **Les Mimes électriques** ». Patrice Arbout et Bernard Carez, dits les Mimes électriques, offrent un spectacle comique d'un genre nouveau où le mime, traditionnellement silencieux, s'associe au bruit en un mélange explosif. Les deux compères recréent tous les sons d'une scène qu'ils recomposent en même temps dans sa gestuelle. Ils murmurent, ils sussurent, ils grognent; les voilà qui crient et qui

hurlent; ils vocifèrent. C'est hallucinant. Vous croyez peut-être que la chasse au canard est une activité silencieuse, à l'affût, tapi dans les hautes herbes? Les



« Les Mimes électriques » : Patrice Arbout et Bernard Carez.

Mimes électriques font découvrir le bruissement des sons et des mouvements. La chasse au canard devient une aventure picaresque et bruyante où le chasseur frôle la crise d'apoplexie. Sur un rythme assourdissant, les Mimes électriques analysent ce qui pour nous n'est que bourdonnement confus et bruits... que l'on n'entend pas. L'effet est désoyable. Tous ces personnages se trouvent pris par le vertige du pouvoir, mêlés à une folie féroce et bestiale. Les bouffonneries des Mimes électriques ont l'acidité du vitriol. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Michel Léveillé**. Il entre en scène, guitare à la main. Regard souriant sur le public. Vous êtes venus... « ça c'est plaisant ». Aussitôt, chanson sur le printemps, là-bas près du ruisseau. On est amoureux, l'atmosphère est chaude et vivante. A force de blagues, de jeux de mains et de voix, Léveillé vous entraîne dans un monde lointain et insolite. Ce pays de Cocagne est accessible à tous, dit « Ti-Jean ». Il est là où chacun veut un bonheur fait de petits moments importants et délicieux, sans apprêt. Soyons simples et, pourquoi pas, sérieux. Pour une histoire de poêle, le cordonnier bouda sa femme qui le lui rendit bien. Ils vécutrent avec une naïve finesse les difficiles épreuves de l'égalité des sexes. L'amour qui mise sur « la coexistence pacifique entre deux systèmes nerveux » est une entreprise hasardeuse s'il en est. Quand on rêve de bon sens, on trouve de multiples occasions de s'amuser du comportement humain, à coups

de giges et de turluttés. Écoutez le « grand violoncelliste » : il joue, sans cordes, en un concert ultime. Échec aux plagiaires indécents. Mime des mains qui s'envolent. « Quel son! », crie la foule enthousiaste. *Vu au Forum des halles, Paris, dans le cadre des Journées canadiennes.*

## THÉÂTRE

■ « **Un jeu d'enfants** ». Face à l'incurie des adultes, deux enfants lassés de jouer dans un appartement trop étroit tentent de rentrer en possession de la seule aire de jeu du quartier : la cour de l'école que la municipalité a transformée en parking. Ce combat de David contre Goliath est vu avec humour, volontiers traité en satire de l'âge adulte. La Comédie de Créteil a compris la pièce comme une comédie musicale chantée et jouée sur des rythmes divers transformés en clins d'œil (bossa nova, béguines, blues). Le décor



« Un jeu d'enfants ».

figure un monde rafistolé et encombré de vieilles voitures transformées en appartement. Destinée aux enfants à partir de sept ans, cette création illustre un style de théâtre connu en Suède à la fin des années soixante et que défend le Théâtre de quartier de Montréal. Le jeu théâtral et le texte, souvent créé par les acteurs, doivent servir à un dialogue de fond avec les enfants et les moins jeunes. Installé au cœur de Montréal, le Théâtre de quartier entend vivre avec la

ville, se faire l'écho de ses problèmes. *Vu au Théâtre présent, Paris.*

■ « **Cendrillon** ». Produite par le Conseil des arts du Canada, qui l'a créée en 1979 au Festival d'Ottawa, « Cendrillon » est revenue sur une scène parisienne après plus de soixante-dix ans d'exil. L'opéra, inspiré du conte de Perrault et remanié dans un sens optimiste par le librettiste Henri Cain, a connu une destinée à éclipses. Créé en 1899, il fut accueilli avec faveur par un public qu'enchantait l'appel au rêve du thème et la fantaisie de l'écriture musicale de Massenet. « Cendrillon » ouvre la période dite « néo-classique » d'un



Cendrillon vue par Brian Mac Donald.

auteur au faite de sa gloire après les succès de « Manon » (1884) et de « Werther » (1893). Brian Mac Donald, metteur en scène et chorégraphe canadien, a réglé le spectacle. La distribution est double, comme le veut la règle du Théâtre musical de Paris : aux côtés de vedettes habituées des grandes scènes (Maureen Forrester, Louis Quilico), de jeunes chanteurs, à la tête de leur génération. « Cendrillon » est chantée par Faith Echam et Karen Hunt. « La Fée » est Anne-Marie Rodde ou Ruth Welting. Dans un décor très dix-neuvième siècle par la somptuosité et l'exubérance, Perrault apparaît sous un jour nouveau. Les lourds vêtements, aux allures élisabéthaines, les cinq décors escamotables et le carrosse de légende, autant d'éléments qui enrichissent le mythe de l'Aurore et du Soleil. *Vu au Théâtre musical de Paris (Châtelet).*

# Le charbon des Rocheuses

*Vers l'ouverture d'un front pionnier  
dans le nord-est de la Colombie-Britannique*

**A** la naissance de la Confédération, en 1867, la production houillère du Canada était de 630 000 tonnes. Elle atteignait 19 millions de tonnes en 1950 mais, dans les années soixante, la concurrence des produits pétroliers, nationaux ou importés, la faisait tomber à 11 millions de tonnes. Une première poussée de la demande se faisait jour en 1970 en raison de la pénurie mondiale de charbon métallurgique de bonne qualité, puis une seconde, plus importante, en raison de la crise du pétrole, à partir des années 1973-1974. La production canadienne de charbon passait à 27 millions de tonnes en 1975. Mettant l'accent sur l'autonomie énergétique, le gouvernement fédéral invitait les gouvernements provinciaux et l'industrie privée à participer à un programme d'évaluation des ressources charbonnières du pays afin d'en connaître toutes les potentialités, tandis que d'importants programmes d'expansion étaient élaborés. L'industrie houillère canadienne a ainsi pris un nouvel essor au cours des dix dernières années. Cet essor a été dû dans une large mesure à un important accroissement de la production minière de l'ouest : expansion des mines existantes, ouverture de mines nouvelles dans le sud-est de la province de Colombie-Britannique. La contribution de l'ouest canadien devrait s'accroître de façon considérable dès la présente décennie. La mise en exploitation au cours des années qui viennent des gisements qui ont été reconnus dans le nord-est de la Colombie-Britannique devrait faire du Canada un des plus gros exportateurs de charbon métallurgique.

## Gigantesques gisements

On sait depuis longtemps que les contreforts des Rocheuses recèlent du charbon métallurgique de haute qualité (1), mais les sondages effectués



La plupart des mines de charbon des Montagnes Rocheuses sont à ciel ouvert.

depuis dix ans par les sociétés Kaiser Resources (devenue British Columbia Coal) et Fording Coal, deux sociétés de Colombie-Britannique grosses productrices de charbon, ont révélé des dépôts qui paraissent sans limites. L'étranger ne s'y est pas non plus trompé. Le Japon a été le premier pays à s'intéresser au potentiel du Piémont des Rocheuses, suivi de la Corée du Sud, de la Roumanie, de l'Allemagne fédérale, de l'Italie, de la Hollande et de plusieurs pays du Pacifique. D'après les estimations les plus prudentes, les réserves de charbon métallurgique de Colombie-Britannique seraient de l'ordre de 20 milliards de tonnes, quantité qui suffirait à satisfaire aux besoins de tous les sidérurgistes du monde pendant plusieurs décennies.

Le front pionnier des Rocheuses est constitué par un gisement large d'une quarantaine de kilomètres qui s'étend sur une longueur de mille kilomètres

et peut aller jusqu'à quatre cents mètres de profondeur. Il va de la frontière des États-Unis, dans le sud-est de la province de Colombie-Britannique, jusqu'à la région de la rivière de la Paix, en contrebas des Rocheuses, dans le nord-est de la province, débordant en sa partie centrale dans la province d'Alberta le long de sa frontière avec la Colombie-Britannique. Les géologues appellent cet énorme gisement la "Mountain Region" et décrivent les charbons qu'il renferme comme des charbons bitumineux à volatilité faible ou moyenne (2). Ces charbons, qui donnent un coke dur, sont d'excellente qualité. Les mines du nord-est de la Colombie-Britannique

1. Le charbon métallurgique sert à la fabrication de l'acier tandis que le charbon vapeur est destiné à l'alimentation des chaudières.

2. Les charbons bitumineux se subdivisent en variétés à grande, moyenne ou faible volatilité, la matière volatile étant constituée par les gaz ou liquides qui s'échappent du charbon sous l'effet de la chaleur.

## Le charbon des Rocheuses

qui seront ouvertes dans deux ans sont toutes situées dans un rayon de cent à cent cinquante kilomètres de Dawson-Creek, ville qui est à la fois un carrefour de routes et une station de sports d'hiver dans une région qui est cependant presque inhabitée.

### Quintette et Bullmoose

Deux gisements très importants seront exploités, "Quintette" et "Bullmoose", qui ont déjà donné lieu à la passation de gros contrats avec le Japon. D'après les études effectuées, Quintette recèlerait au moins 2,8 milliards de tonnes de charbon métallur-



gique et 15 millions de tonnes de charbon vapeur. L'aménagement du site doit commencer incessamment. La compagnie Denison Mines, principal actionnaire de la société Quintette Coal créée il y a dix ans pour exploiter le gisement, prévoit un investissement de 500 millions de dollars canadiens pour mettre la mine en production. Le capital de la société est actuellement réparti entre Denison Mines (38,25%), Mitsui Mining et Tokyo Boeki, deux sociétés japonaises (17,5% chacune), Esso Ressources Canada (16,75%) et les Charbonnages de France (10%). La Roumanie s'est déclarée également intéressée à acquérir 10% du capital

de Quintette. Aux termes des contrats passés avec le Japon, 5 millions de tonnes de charbon métallurgique et 1 million de tonnes de charbon vapeur seront fournis chaque année, pendant quinze ans, aux sidérurgistes nippons. La compagnie a aussi négocié avec le gouvernement roumain un accord portant sur la livraison de 2 millions de tonnes par an pendant vingt ans.

Bullmoose, à quatre-vingt-dix kilomètres au sud de Chetwynd et à cent cinquante kilomètres de Dawson-Creek, doit être ouverte en 1983. La Teck Corporation, société minière et pétrolière de Vancouver qui en a la concession, évaluée à 130 millions de dollars canadiens l'investissement nécessaire à sa mise en exploitation. La mine produira 1,7 million de tonnes de charbon métallurgique par an pour des réserves prouvées de 70 millions de tonnes. La Teck a passé avec les Japanese Steel Mills un contrat aux termes duquel elle s'engage à fournir à la sidérurgie japonaise, à partir d'octobre 1983, 26,1 millions de tonnes de charbon métallurgique en quinze ans.

D'autres projets sont à l'étude. B.P. Canada a achevé l'exploration et l'étude de faisabilité de sa concession de Sukunka, à une soixantaine de kilomètres au sud de Chetwynd; le gisement recèlerait 79,1 millions de tonnes de charbon récupérable. Les recherches sont avancées dans deux

autres concessions de Denison Mines, au sud-est de Quintette : Belcourt et Saxon. Ces gisements n'ont pas encore été complètement explorés, mais les sondages laissent prévoir qu'ils renferment plusieurs centaines de millions de tonnes de charbon récupérables. D'une manière générale, l'activité exploratoire sur les concessions du nord-est de la Colombie-Britannique a été d'une grande intensité au cours des trois dernières années.

### Vers les soixante millions de tonnes

Ces gisements présentent, outre leur importance, l'avantage d'être situés dans une zone où se trouve une bonne partie des réserves de pétrole et de gaz de la Colombie-Britannique. La région possède aussi le complexe hydro-électrique de la rivière de la Paix. Il est très intéressant, pour le développement minier, que diverses sources d'énergie soient présentes dans une même zone.

La mise en exploitation des nouvelles mines du nord-est de la Colombie-Britannique doit entraîner la création de six mille emplois rien que sur les sites miniers. Les équipements actuels de transport et de manutention du charbon font l'objet d'études actives dans l'optique du démarrage de l'exploitation des mines. Dans l'état actuel des choses, les réseaux ferroviaires du Canadien National et du Canadien Pacifique acheminent déjà des millions de tonnes de charbon métallurgique aux terminaux charbonniers Roberts-Bank, Neptune et Pacific-Coast, qui font partie du port de Vancouver. Avec le développement des gisements du nord-est, de nouvelles lignes ferroviaires devront être raccordées à celles de la British Columbia Railway et du Canadien National qui desservent la moitié nord de la province. Un nouveau terminal portuaire est déjà planifié à proximité de Prince-Rupert. Les installations de chargement du port de Vancouver devront être développées de manière que leur capacité actuelle - 16 millions de tonnes de charbon par an - soit doublée. On prévoit que, dans une vingtaine d'années, les ports de Colombie-Britannique permettront de manutentionner plus de 60 millions de tonnes de charbon métallurgique par an. ■



# Télévision en direct par satellite

*Le premier service commercial  
par satellite dans les bandes des 14 et 12 gigahertz.*

**P**our des raisons évidentes - immensité du territoire, climat rigoureux, dispersion de la population dans le Nord - le Canada a toujours porté un intérêt particulier aux moyens de communication, qui permettent seuls de "rassembler" la population. C'est ainsi que, dès 1969, il se dotait d'un système national de télécommunications par satellites. Par ses expériences et ses réalisations au cours des dix dernières années, il s'est placé à la pointe de la technologie en matière de satellites de communication et de stations terrestres. En septembre dernier, le premier pays à se doter d'un service commercial de télévision par satellite fonctionnant dans les bandes de 14 et de 12 gigahertz a été le Canada.

## Près de vingt ans

Après avoir pris place dans le club spatial en 1962 avec le lancement d'Alouette-1, engin d'exploration scientifique, le Canada lançait en 1969 et 1971 deux satellites de recherche ionosphériques plus perfectionnés, Isis-1 et Isis-2 et en 1970 il mettait en route son programme national de télécommunication par satellites avec la construction des engins spatiaux de la série Anik : le premier des trois Anik A était placé sur orbite en novembre 1972. Une trentaine de stations réceptrices étaient installées la même année à travers le pays et, en 1973, Radio-Canada retransmettait pour la première fois un programme de télévision par satellite.

En 1975, Anik A-3 rejoignait les deux premiers Anik A mis en service, tandis que le gouvernement fédéral mettait en œuvre le projet Anik B, premier satellite domestique à fournir des services commerciaux dans les deux bandes de fréquence 6/4 gigahertz et 14/12 gigahertz. En 1974 était lancé un satellite technologique de télécommunication, le S.T.T. ou « Her-

mès », fruit d'un projet conjoint canado-américain. C'était alors le plus puissant satellite de communication au monde et il était possible de recevoir des signaux avec de petites installations terrestres.

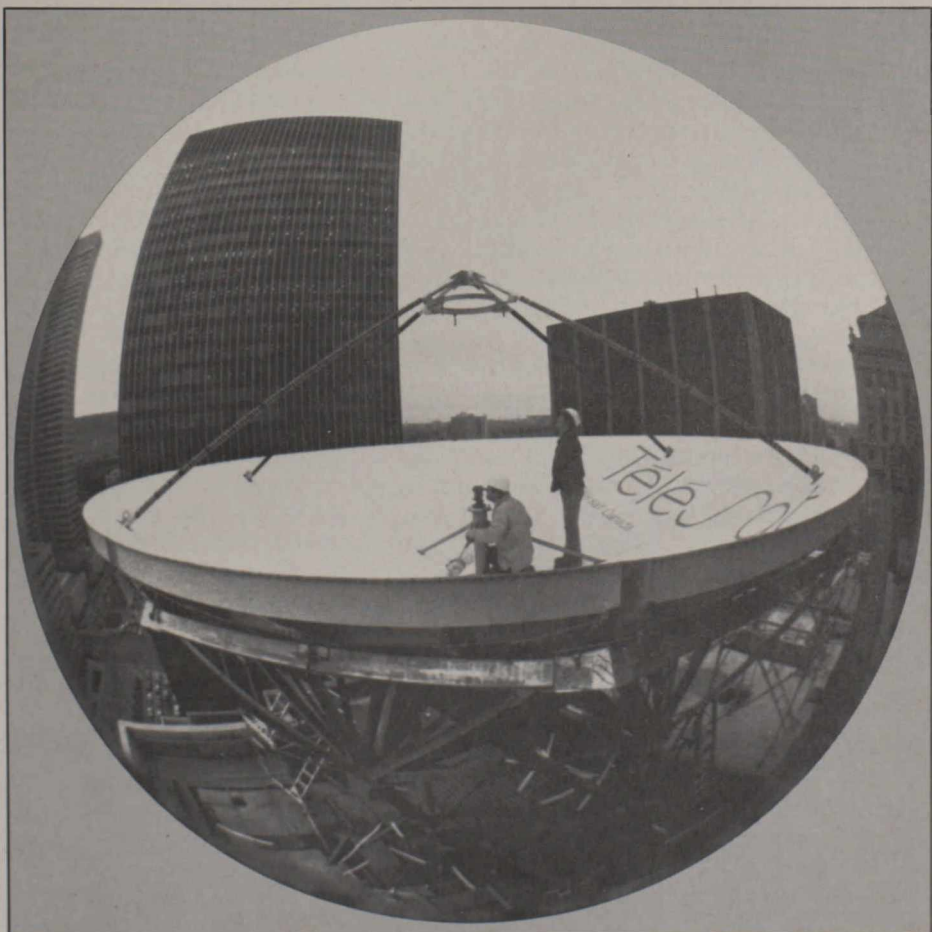
Deux projets sont en cours : le projet Anik C (le premier des trois satellites de cette série devant être lancé dans l'année) et le projet Anik D, dont le premier satellite devrait être lancé vers 1982. Ces satellites opéreront dans la bande 14/12 gigahertz et seront l'organe essentiel des communications de télé-diffusion

et de radiodiffusion directes au cours de la présente décennie.

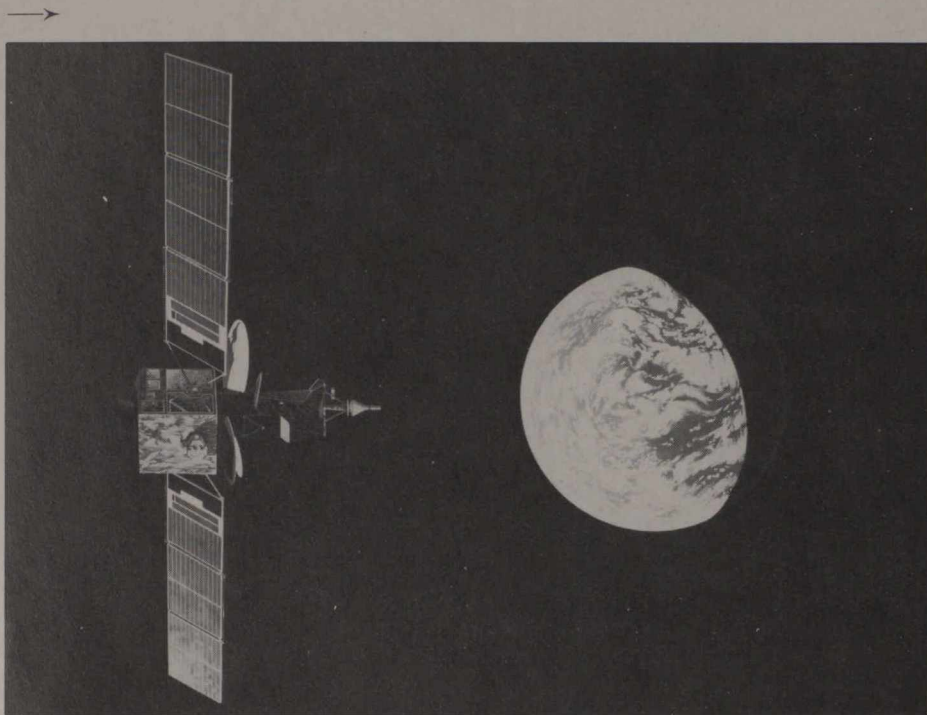
## Liaisons "multipoints"

L'intérêt du satellite tient à ce qu'il doit permettre des télécommunications qui seraient difficiles ou impossibles par les voies habituelles. En effet, le câble ou le lien micro-ondes rendent possible seulement une liaison point à point. Pour obtenir avec cette technologie une liaison multipoints, vers plusieurs destinataires, il est nécessaire de multiplier les câbles ou les

*Installation, sur la terrasse de l'immeuble de Bell Canada à Montréal, de la première antenne Télésat Canada fonctionnant dans les bandes des 14/12 gigahertz.*



## Télévision en direct par satellite



*A Weir (Québec), la station terrienne de Téléglobe Canada est reliée à un satellite d'Intelsat posté au-dessus de l'Atlantique.*

canaux de micro-ondes. C'est faisable sur de courtes distances, mais les coûts d'installation et d'exploitation sont fortement majorés pour des distances importantes.

Le satellite, au contraire, dirige vers le sol un faisceau d'ondes. Il est géostationnaire à environ 36 000 kilomètres d'altitude à la verticale de l'équateur. Son utilisation permet de capter simultanément depuis une multitude de points des informations provenant d'un seul point, en se servant de simples récepteurs munis d'une antenne appropriée. Tous les points qui se trouvent à peu près à égale distance du satellite servant de relais reçoivent des données d'une qualité constante. Par ailleurs, plus un satellite est puissant, plus l'antenne réceptrice peut être réduite et moins elle est coûteuse. Ainsi pour les satellites de type Anik A, il fallait, pour obtenir une bonne réception à domicile, utiliser des antennes réceptrices dont le diamètre pouvait atteindre 4,5 mètres. La réception, de qualité équivalente, des signaux d'Anik B dans la bande des 14/12 gigahertz n'exige qu'une antenne de 1,20 ou 1,60 mètre. Avec

des satellites encore plus puissants, du type Anik C, on pense pouvoir réduire à 1 mètre la taille des antennes au sol.

Le satellite peut être utilisé de la même manière pour les liaisons point à point ou pour les liaisons multipoints. Dans le premier cas, il sert à des téléconférences mettant deux ou plusieurs personnes face à face ou à la télé-médecine, permettant par exemple à un médecin d'observer un malade, de donner son diagnostic et de conseiller un assistant à distance. Pour des liaisons point à point ou multipoints, il est utilisé par les grandes banques et par les sociétés importantes. Le multipoint est aussi particulièrement adapté au télé-enseignement et à la télévision directe par satellite.

### Le marché mondial

L'automne dernier, « Hermès » s'est tu. De leur côté, les satellites Anik A-1 et Anik A-2, arrivés à la fin de leur vie active, ne servent plus qu'occasionnellement. Anik A-3 et Anik B travaillent à plein régime. Plus de cent stations terrestres sont en place pour Télésat (1); des sociétés de

télédiffusion et des organismes publics peuvent aussi disposer de leurs propres antennes de réception. Le premier des trois satellites Anik C est presque prêt. Les deux satellites Anik D, qui devraient être lancés au cours des prochaines années, prendront alors la relève d'Anik A-3 et d'Anik B. Ils émettront sur les mêmes fréquences, mais disposeront de deux fois plus de canaux.

Autre particularité importante : la construction de ces deux satellites commerciaux de communication sera due à un maître d'œuvre canadien, la compagnie ontarienne Spar Aerospace, et à un grand nombre de sous-traitants de toutes les provinces canadiennes. Le gouvernement fédéral a accordé à cet effet une subvention de 19,4 millions de dollars à Télésat. Cela suffit à marquer sa volonté de développer l'industrie canadienne de fabrication du matériel spatial.

Il existe en effet un marché des satellites de télécommunication, de plus en plus nombreux étant les pays intéressés par les services qu'ils peuvent apporter. Les producteurs ne sont que quelques-uns et lorsque les Américains, les Canadiens, les Européens et les Japonais auront satisfait leurs besoins propres en la matière, ils se disputeront un marché prometteur. On comprend qu'en dépit des investissements très importants qu'il lui faut consentir, le Canada tienne à prouver sa capacité à construire un système spatial commercial. En 1979, Télésat a dépensé 80 millions de dollars à l'achat de satellites et de stations terrestres, tandis que le gouvernement fédéral investissait 50 millions dans l'industrie spatiale.

Cependant, le projet que les chercheurs canadiens ont actuellement le plus à cœur a trait à l'élaboration d'un programme de télévision et de radio-diffusion directes par satellite. Près du quart des Canadiens vivent dans des régions à faible densité de population. Les émissions de radio et de télévision en direct d'un satellite du type Anik C ou d'un satellite plus puissant permettraient à cette population d'être desservie et même d'avoir un choix de programmes si l'on utilise plusieurs canaux du satellite. ■

*1. Télésat Canada, société d'économie mixte, a été créé en 1969 en vue d'établir et d'exploiter un système intérieur de télécommunications par satellites.*

# Pierre Clerk, sculpteur

*Quand l'abstraction géométrique invite à la détente*

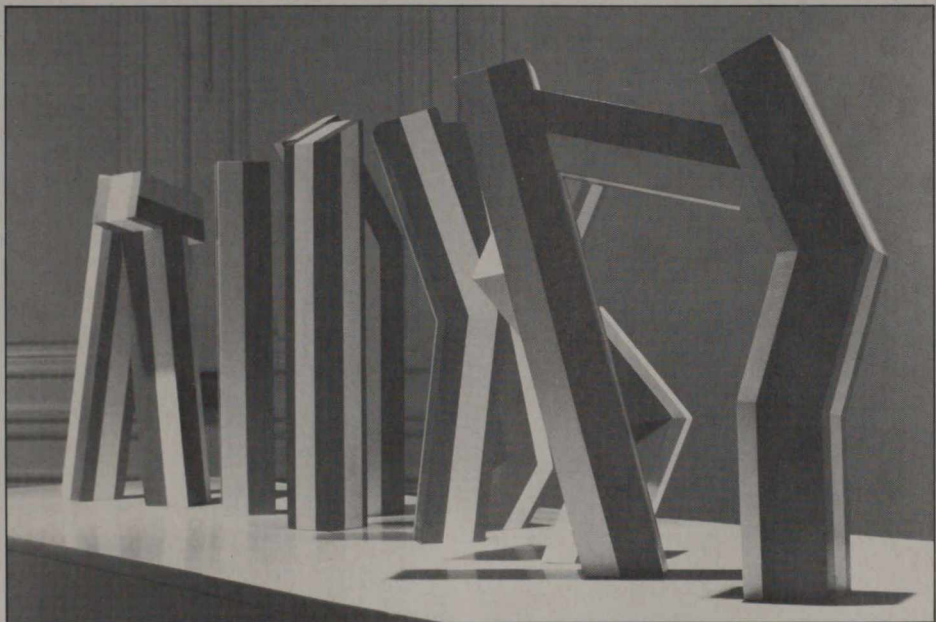
**P**ierre Clerk est né aux États-Unis, en 1928, de parents canadiens. Son père était architecte et sa mère, née Choquette, appartenait à une famille québécoise qui compte plusieurs artistes. Lorsque, ses études terminées, il quitta le Canada en 1952, c'est en Europe qu'il alla chercher ses "pères spirituels" et non à New-York, en dépit de l'engouement dont jouissait l'école américaine depuis que le monde de l'art avait découvert la peinture de Pollock.

C'est qu'il se sentait trop familier de la culture nord-américaine et trop ignorant de la culture européenne. En s'installant à Paris, puis en séjournant quelque temps à Florence, il chercha à retrouver ses racines. Il fut d'abord influencé par Cézanne et par Matisse. Plus tard, lorsqu'il s'engagea dans la voie de la peinture abstraite, il dut beaucoup à Klee, à Mondrian, à Kandinsky, à Poliakoff.

New-York, quand il y retourna en 1959, était devenu le creuset de la nouvelle peinture. C'était là, et non plus à Paris, que se forgeait le destin de l'art moderne. Pierre Clerk ne fut pas indifférent à cette effervescence créatrice, mais l'art, comme toute la culture américaine façonnée par l'immensité des espaces, avait une sorte de brutalité, de fougue incontrôlée dont son expérience européenne l'avait préservé. Il sentit très vite, après quelques expériences, que l'Action Painting, glorifiant le geste et l'improvisation, ne lui convenait pas plus que le Pop Art auquel il resta toujours étranger.

Fidèle à lui-même, ne cherchant pas le succès factice que donne l'appartenance à une école en vogue, il se dirigea vers un art épuré qui se rattache à l'abstraction géométrique issue du grand précurseur que fut Mondrian : toiles composées de surfaces géométriques simples aux couleurs pures appliquées en aplats, son souci étant bien plus la mise en relation des plans colorés que les formes en elles-mêmes.

Le "constructivisme" de Pierre Clerk et peut-être aussi sont ascen-



dance paternelle devaient le mener à la sculpture, qu'il a toujours conçue comme intégrée à l'architecture moderne. Ses sculptures monumentales, dans l'environnement de gratte-ciel où elles sont placées, composent un paysage urbain d'une rare cohérence, tout en l'animant, en le faisant vivre.

Les toiles et les sculptures de Pierre Clerk n'ont en effet rien de la sécheresse et de la froideur qui se dégagent souvent des œuvres relevant de l'"hard edge". Extrêmement contrôlées, elles n'en manifestent pas moins une franchise et une joie de vivre qui sont communicatives et qui apportent une détente aux sens et à l'esprit.

L'exposition présentée au Centre culturel canadien de Paris - cinq tableaux et six maquettes de sculptures monumentales - en convainc (1). On prend bien du plaisir aux « Bourgeois de Chicago », ensemble plein d'humour de formes verticales en plastique peintes en rouge et blanc de façon non sérielle, qui se dressent avec raideur, se cassent, se penchent comme drapées dans leur dignité ou engagées dans un conciliabule. « Somht » et « Gray one-piece » formés aussi d'éléments géométriques aux arêtes vives, colorés cette fois en jaune d'or, vert et

blanc, puissamment rythmés et placés dans un équilibre d'une instabilité savante, donnent une impression de danse. Dans « Blue askews and friends », où des éléments bleus et blancs s'encastrent et se cassent, formant des angles ouverts à l'exception d'un volume courbe, l'équilibre précaire et la disposition des éléments dans l'espace font rêver. « Yellow », en noir, jaune et blanc, plus strict, est une architecture oblique savamment calculée pour que les parallépipèdes qui la composent reposent tous sur la pointe d'un de leurs angles. Tout cela est gai, reconfortant et "tient" quel que soit l'angle où l'on se place. Et le spectateur qui tourne autour de ces ensembles géométriques, si peu figés qu'ils créent l'illusion du mouvement, s'enchant de découvrir des perspectives changeantes.

Il est, bien sûr, un peu dommage que le visiteur n'ait eu sous les yeux que des maquettes de petite taille, mais on a eu la bonne idée de lui proposer des projections qui rendent à ces œuvres leurs dimensions véritables en les replaçant dans l'environnement urbain auquel elles sont destinées. ■

1. L'exposition a été présentée du 30 janvier au 29 mars.



# La Maison des étudiants canadiens

*Un lieu privilégié de la présence culturelle canadienne*

**C**réée en 1925, la Cité internationale universitaire de Paris compte aujourd'hui trente-sept maisons qui hébergent des étudiants de plus de cent nationalités différentes. En 1926, un comité canadien placé sous la présidence de Marcellin Wilson, sénateur, y fonda la première maison étrangère.

La Maison des étudiants canadiens est assurément l'une des plus agréables de la Cité universitaire. Une nouvelle aile a été construite en 1969. La maison peut recevoir cent vingt étudiants, célibataires ou mariés. Outre les chambres elles-mêmes, elle abrite une cafétéria et de grandes salles de réunion où sont donnés des concerts, des pièces de théâtre, des soirées littéraires et des projections de films canadiens. Toutes ces manifestations sont en général suivies de discussions, d'échanges de vues, de confrontations.

La Maison des étudiants canadiens est très recherchée, non seulement par les étudiants canadiens, mais aussi par ceux d'autres pays. Il est en effet de règle, à la Cité, que chaque maison offre près du tiers de ses chambres à des étudiants originaires d'autres pays. Cette règle contribue au brassage des nationalités voulu par les fondateurs.

L'action culturelle d'un établissement comme la Maison des étudiants canadiens est inestimable. Acte de présence de la culture canadienne au sein d'un campus groupant six mille jeunes, elle est un lieu privilégié qu'un organisme officiel ne saurait remplacer. Or, la plupart des maisons de la Cité



bénéficient de subventions de leur gouvernement. Certains pays consacrent même des sommes très importantes à l'aménagement et au fonctionnement de leur maison nationale. Tel est le cas par exemple du Japon, de la Suède, de la Tunisie, de la Grèce. D'autres maisons sont rattachées directement à l'administration centrale de la Cité. D'autres, enfin, et c'est le cas de la Maison des étudiants canadiens, sont gérées par des fondations privées. Les revenus de celles-ci constituent alors leur principale ressource.

A l'origine, la fondation Wilson, administrée par le comité canadien de la Maison des étudiants canadiens, était dotée d'un capital dont les revenus ont longtemps suffi à faire vivre la maison avec l'aide d'abord du gou-

vernement du Québec, qui a été le premier à verser des subventions de façon régulière, puis d'autres gouvernements provinciaux, en particulier celui de l'Ontario. Cependant, le capital de la fondation s'est amenuisé, notamment à cause de l'érosion monétaire, et son revenu n'est plus maintenant suffisant pour couvrir les frais de la maison. Son budget annuel est de l'ordre de 1,25 million de francs français. Pour 1981, on prévoit un déficit de 400 000 francs qui est destiné à augmenter dans les années à venir. Il devient donc nécessaire et urgent de reconstituer le capital de la fondation. Aussi une campagne publique de souscription vient-elle d'être lancée en France comme au Canada. *Canada d'aujourd'hui* adresse un pressant appel à ses lecteurs et amis pour qu'ils apportent, dans la mesure de leurs moyens, leur contribution à cette œuvre d'un haut intérêt culturel. Le comité français les en remercie très vivement à l'avance.

Secrétariat du comité d'organisation de la campagne de souscription pour la Maison des étudiants canadiens : Centre culturel canadien, 5 rue de Constantine, 75007 Paris, tél. 555.69.90.